



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Les îles de demain

Renforcer la résilience
dans un monde en
mutation



État des lieux et perspectives

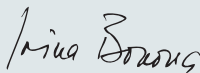
Vingt ans après l'adoption du Programme d'Action de la Barbade (1994), et dix ans après la Stratégie de Maurice (2004), les petits États insulaires en développement (PEID) se rassemblent à Apia, à Samoa, afin de dresser un état des lieux et définir leurs priorités futures lors de la troisième Conférence internationale sur les PEID, du 1er au 4 Septembre.

Cette conférence comporte des enjeux stratégiques et va contribuer à façonner un nouvel agenda, plus solide, du développement durable au niveau mondial au-delà de 2015. L'importance des PEID comme lanceurs d'alerte précoce à l'échelle planétaire en général doit être reconnue – en tant que gardiens des grands espaces océaniques essentiels à la sécurité alimentaire, la biodiversité, la séquestration du carbone et la diversité culturelle.

Les sociétés insulaires sont connues pour leur aptitude à surmonter de bien lourdes épreuves. Leur longue histoire est émaillée d'approches innovantes, de mobilisations sociales et d'une force d'adaptation ancrée dans la tradition et dans la continuité. Au fil des ans, les PEID ont fait des progrès notables dans le sens d'une vie insulaire durable. Ils sont devenus des laboratoires vivants de l'éducation pour le développement durable. Confrontés à un avenir dont la seule certitude est le changement, les PEID doivent en effet constamment investir dans l'éducation, la recherche scientifique ainsi que dans les capacités humaines pour favoriser la résilience et l'adaptation. Ce faisant, ils sont à la recherche de véritables partenariats pour les aider à répondre à leurs besoins prioritaires et à se tourner vers l'avenir avec des capacités renforcées.

L'action de l'UNESCO vis-à-vis de ses 39 États membres des PEID et 7 Membres associés reste enracinée dans les domaines de compétence relevant de son mandat : l'éducation, les sciences naturelles, les sciences sociales et humaines, la culture, la communication et l'information. Nos objectifs premiers visent à renforcer les capacités et les réseaux existants, encourager les actions visant à la résolution de problèmes, mobiliser les acteurs-clés et les groupes d'intérêt, susciter des élans et produire des impacts culturellement adaptés et scientifiquement fondés. Les aspects multidimensionnels des défis auxquels les PEID sont confrontés appellent à une collaboration cohérente entre générations, au sein de la société – notamment à travers la participation des jeunes, la progression de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, entre le secteur sociétal et le secteur institutionnel, entre îles et entre régions.

Alors que nous développons collectivement un agenda de développement commun et ambitieux pour l'après-2015, l'UNESCO s'engage à renouveler ses actions pour les PEID sur la base des recommandations de la troisième Conférence internationale sur les PEID à Apia, en direction d'un avenir meilleur pour tous, caractérisé par la justice, l'équité et les droits humains.



Irina Bokova

Table des matières

Promouvoir une éducation de qualité dans les îles

2

Renforcer la résilience des îles

14

Mettre en valeur et partager les patrimoines et les identités insulaires

22

Édifier des sociétés du savoir dans les îles

30

Stimuler les capacités scientifiques et le bien-être social

35

Gérer les ressources naturelles pour un avenir durable

42

Le Programme de participation de l'UNESCO en faveur des PEID

48

Photo de couverture:

Yelea Katipale, élève de l'école de Niua, tient dans sa main le canoë qu'elle a fabriqué au cours de la présentation du kit de formation sur « Le Canoë est le peuple » à Pukapuka, organisée par le ministère de l'Éducation des Îles Cook pour le Programme de l'UNESCO sur les Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS). Photo par M. Easterbrook, ministère de l'Éducation des Îles Cook.

Promouvoir une éducation de qualité dans les îles

Bien que de nombreux PEID ont d'ores et déjà atteint les objectifs d'Éducation pour tous, de plus en plus d'États membres de l'UNESCO sont préoccupés par la qualité de l'éducation dispensée. Un nombre croissant de pays et de partenaires du développement mettent l'accent sur l'idée d'un Apprentissage pour tous, par opposition à une Éducation pour tous.

Tout en promouvant un enseignement de qualité à tous les niveaux d'éducation, l'UNESCO aide par ailleurs les pays à renforcer leurs capacités en matière d'éducation, de prise de décisions politiques, de planification, de contrôle et d'évaluation.

Évaluation des progrès en matière d'Éducation pour tous

Depuis 2002, l'UNESCO contrôle l'avancement de l'Éducation pour tous, un Objectif du millénaire pour le développement à l'horizon de 2015. L'Organisation publie régulièrement à cet effet des mises à jour de son *Rapport Mondial de Suivi sur l'Éducation pour tous* contenant des données fournies par l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Bien que la plupart des PEID aient aujourd'hui atteint leurs objectifs d'Éducation pour tous (voir tableau p.10), l'accès à l'éducation reste problématique, particulièrement dans le Pacifique, où les îles d'un même pays peuvent être distantes de plusieurs centaines de kilomètres. Dans les zones les plus reculées, et au sein des populations à faibles revenus, cet accès constitue un problème spécifique pour les enfants en âge préscolaire, les enfants handicapés, les élèves du secondaire et ceux des formations professionnelles.

Dans certains PEID, le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire demeure inférieur à 90 %, comme par exemple à Antigua-et-Barbuda, dans les Comores, en République Dominicaine, à la Grenade, dans les Samoa et dans les Îles Salomon. Le Timor oriental mérite ici une mention spéciale, car le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire y est passé de 67 % (en 2005) à 90 %, en l'espace de six ans seulement (voir tableau p.10).

Améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans le Pacifique

Les priorités de l'UNESCO concernant l'amélioration de l'enseignement de base dans le Pacifique reflètent celles énoncées dans le *Cadre de développement de l'Éducation dans le Pacifique pour 2009–2015*, adopté au cours de réunions par les responsables des systèmes éducatifs du Pacifique et par le rassemblement des ministres de l'Éducation du Forum des Îles du Pacifique. Ces derniers ont approuvé en 2012 les *Normes professionnelles du Pacifique à l'usage des Chefs d'établissements*. Ces normes ont été préparées par l'UNESCO et le Secrétariat du Conseil océanien d'évaluation pédagogique, une émanation du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), en collaboration avec les pays insulaires du Pacifique. Elles sont aujourd'hui en cours d'adaptation aux besoins nationaux des Kiribati, des Tuvalu et du Vanuatu, avec le soutien technique et financier de l'UNESCO.

Depuis 2006, environ 400 enseignants, chefs d'établissements, formateurs d'enseignants et planificateurs éducatifs ont participé aux ateliers de renforcement des capacités organisés par l'UNESCO, sur les thèmes de la planification, du suivi, de l'évaluation et des statistiques dans l'éducation. Ces ateliers ont été organisés dans les îles Cook, les États fédérés de Micronésie, les Kiribati, les îles Marshall, à Nauru, dans les Palaos, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans les îles Salomon, les Tonga, les Tuvalu et au Vanuatu. Dans cette région, les supports des modules de compétence développés par l'UNESCO et ses partenaires sont progressivement incorporés aux programmes de formation des enseignants et de formation continue, avec les aides financières du fonds en dépôt du gouvernement japonais et du CapEFA (du Danemark, Finlande, Norvège, Suède et Suisse).

En 2012, l'UNESCO a soutenu *l'Évaluation des compétences en lecture, écriture et calcul dans les Îles du Pacifique* pour les enfants de quatre et six ans dans 14 PEID, afin d'établir des indicateurs régionaux d'alphabétisation et de numératie. Les résultats régionaux et nationaux ont été publiés en 2013. L'UNESCO a apporté un soutien similaire dans le cadre de l'évaluation et du contrôle de l'alphabétisation des adultes dans de nombreuses provinces de Papouasie-Nouvelle-Guinée. On peut citer, parmi les partenaires impliqués, le Secrétariat océanien du Conseil d'évaluation pédagogique et l'Agence australienne pour le développement international (AusAID).

Lever les obstacles à l'éducation sexuelle de qualité dans le Pacifique

En mai 2011, l'UNESCO a organisé une consultation régionale à Fidji, lors d'un atelier sur l'Éducation au VIH/SIDA et l'Éducation à la santé reproductive, en collaboration avec le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, l'ONUSIDA et le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP). À l'issue de cet atelier, l'UNESCO et ses partenaires ont fait entreprendre une enquête comportementale à Nauru, à Niue, aux Palaos et aux Samoa. Publiés en 2013, les résultats de cette enquête démontrent de manière flagrante que les étudiants, tout autant que les parents et les professeurs, pensent que le thème de la santé sexuelle et reproductive devrait être intégré aux programmes scolaires. Cependant, de nombreux professeurs ne se sentent pas assez préparés pour enseigner ce sujet.

Renforcer la qualité d'une éducation sexuelle exhaustive dans les Caraïbes

En 2012 et 2013, l'UNESCO a apporté son soutien au campus de l'Université des Indes occidentales pour le développement et la mise à disposition, à travers la sous-région des Caraïbes, d'un diplôme en ligne sur les approches pédagogiques centrées sur les compétences de la vie courante en matière d'enseignement d'une éducation sexuelle holistique, destinée aux jeunes dans les écoles des Caraïbes. Cette initiative intitulée Health and Family Life Education (HFLE), menée en collaboration avec le secrétariat de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), l'UNICEF et le FNUAP, vise à renforcer la capacité du secteur de l'éducation en tant que fournisseur-clé d'une éducation sexuelle complète. Par ailleurs, un site dédié à cette initiative a été développé en 2014, hébergé par le campus de l'Université des Indes occidentales. Ce site a pour but de mettre en valeur les bonnes pratiques de l'école dans ce domaine, de mettre à disposition une bibliothèque contenant du matériel pédagogique d'enseignement et d'apprentissage, et de faciliter la mise en réseau et le partage entre les enseignants et les autres intervenants du HFLE dans une communauté de pratique régionale.

Promouvoir l'Éducation au développement durable dans les Caraïbes

L'UNESCO est au premier plan de la Décennie pour l'Éducation au service du développement durable (DEDD) (2005–2014). L'organisation a promu le dialogue autour des politiques d'Éducation au développement durable (EDD), le renforcement des capacités, le partage des meilleures pratiques et la sensibilisation, en partenariat avec les ministères de l'Éducation, le Secrétariat de la CARICOM, les ONG et d'autres acteurs-clés.

Plusieurs ateliers de formation ont eu lieu sur l'évaluation et la gestion de l'EDD, l'intégration de l'éducation aux changements climatiques dans la formation des enseignants, ainsi que sur les politiques de dialogue de l'EDD. En 2008 et 2013, l'UNESCO a organisé des conférences à Kingston afin d'examiner les progrès accomplis depuis le lancement de la DEDD, les principaux défis et les réussites en matière d'EDD dans la région. Les participants ont recommandé que le cadre d'action de l'après-2014 porte une attention particulière au renforcement des capacités en matière de politiques d'EDD, à l'éducation aux changements climatiques pour le développement durable, à la formation des enseignants, à l'éducation informelle des jeunes et des adultes et au développement de partenariats avec les médias afin de sensibiliser le public à l'importance de l'EDD. La réunion sous-régionale qui a eu lieu en 2013 a fait des recommandations qui vont être examinées à la *Conférence mondiale sur l'Éducation au développement durable* de 2014.

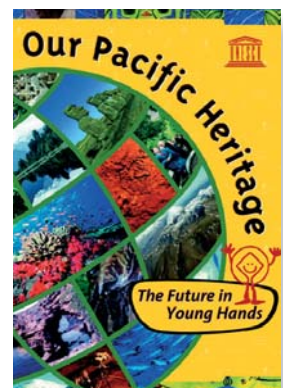
En 2012–2013, une analyse de la situation de l'intégration de l'éducation aux changements climatiques pour le développement durable au Guyana a été mise en œuvre en collaboration avec l'Université des Indes occidentales. Les principales conclusions et recommandations seront intégrées dans la politique de l'EDD que le Guyana doit développer.

Les efforts entrepris pour promouvoir l'EDD dans le monde vont maintenant être renforcés par le biais du Programme d'action globale sur l'EDD, le suivi officiel de la DEDD qui sera lancé en novembre 2014. Le Programme d'action global mettra l'accent sur cinq domaines d'action prioritaires : l'intégration des politiques, les approches impliquant tous les acteurs d'une même institution, les éducateurs, les jeunes et les communautés locales. Les réseaux partenaires du Programme d'action global seront composés de divers partenaires qui ont pris des engagements importants pour soutenir un ou plusieurs des cinq domaines d'action prioritaires. Les réseaux fourniront une plateforme importante pour rassembler un large éventail d'acteurs-clés des PEID.

Promouvoir l'Éducation au développement durable dans le Pacifique

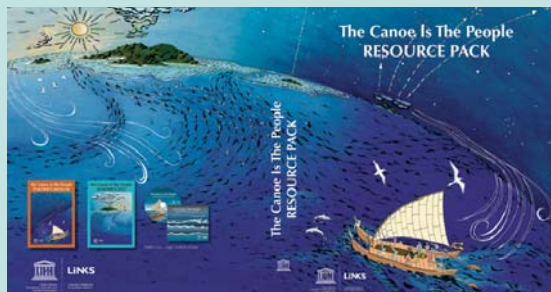
Lors de leur rencontre à Nadi (Fidji) en septembre 2006, les ministres de l'Éducation du Forum des Îles du Pacifique ont adopté un mécanisme de coordination visant à mettre en œuvre l'Éducation au développement durable. Ce cadre de travail met en pratique l'adage « Penser global, agir local », en traduisant une perspective internationale par des domaines et objectifs prioritaires ciblés pour une action à l'échelle locale, nationale et régionale dans le Pacifique.

Par exemple, Niue travaille à l'intégration de la culture et de la langue niuéennes à ses programmes éducatifs. En effet, avec une population inférieure à 2 000 habitants, ce micro-état se conforme pour l'instant au programme scolaire Néozélandais.



Enseigner aux enfants du Pacifique la navigation traditionnelle

Les savoirs autochtones constituent aussi un axe majeur de l'Éducation au développement durable. *Le Canoë est le peuple : la navigation autochtone dans le Pacifique* est un outil pédagogique interactif multimédia développé par l'UNESCO afin de rendre hommage aux savoirs insulaires liés à l'océan et à la navigation. Cet outil est disponible en anglais et en maori néo-zélandais sur le site : www.canoeisthepeople.org. Le Ministère de l'Éducation des Îles Cook a travaillé avec l'UNESCO afin d'élaborer un kit de formation qui accompagne l'utilisation en classe de ce matériel pédagogique. Par ailleurs, la Samoan Voyaging Society a lancé un programme de sensibilisation en milieu scolaire dans le cadre duquel ses membres se rendent dans les écoles et y narrent leurs voyages sur l'océan. Ils offrent en outre aux écoliers la possibilité de naviguer sur une authentique embarcation samoane (ou *vaka*), le *Gaualofa*.



La Fidjian Voyaging Society a développé une base de données compilant la terminologie spécifique à la navigation, ainsi que des cartes du ciel dans les divers dialectes fidjien et rotuman, une langue polynésienne originaire d'une île périphérique des Fidji.

Les changements climatiques ont d'ores et déjà des répercussions au quotidien dans les atolls de faible altitude des Kiribati et des Tuvalu. Aussi ces pays ont-ils décidé de miser sur l'intégration des changements climatiques et de la prévention des risques liés aux catastrophes à tous les niveaux de leur système éducatif.

Les Tonga développent un programme annuel mettant en exergue les problématiques-clés du développement durable. Chaque séance sera dévolue à un thème différent. Par exemple, pendant la séance dédiée aux maladies non transmissibles, les élèves seront encouragés à n'apporter que de la nourriture saine à l'école, à pratiquer un sport et à s'intéresser à la nutrition. Ce programme-pilote est actuellement mis en œuvre dans la région de Nukualofa.

Formation des enseignants à l'Éducation aux changements climatiques en République Dominicaine

Entre mars et septembre 2013, plus de 400 enseignants du primaire et du secondaire ont été formés. Ils ont appris de nouvelles méthodologies permettant d'aider les jeunes élèves à saisir les causes et les conséquences des changements climatiques, ainsi que les changements d'attitude nécessaires et les comportements à adopter dans le but de faciliter l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. Ils ont pour cela utilisé des outils développés par l'UNESCO, traduits en espagnol et adaptés au contexte dominicain.

Ces formations faisaient partie d'un projet coordonné par le Conseil National pour les Changements Climatiques et le Mécanisme de Développement Propre, en partenariat avec le ministère de l'Éducation et l'Institut national de formation des enseignants. L'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) et l'UNESCO ont fourni une assistance technique et des ressources financières.

Le gouvernement de la République Dominicaine a augmenté son budget national en faveur de l'éducation aux changements climatiques avec un

supplément d'un million de dollars pour continuer le programme. Ces fonds supplémentaires couvrent 85 formations pour 3 000 enseignants dans tout le pays, trois ateliers de formation des formateurs, ainsi que la participation de 25 enseignants à la coopération internationale et régionale avec d'autres pays sur le sujet de l'éducation aux changements climatiques.

Ce projet fait partie de la Stratégie Nationale d'Apprentissage des Changements Climatiques, elle-même directement liée à la Stratégie de Développement National (Vision 2030), ainsi qu'à d'autres instruments politiques faisant la promotion d'un nouveau modèle prônant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la résilience climatique. La vision d'avenir est celle d'une société dominicaine qui, d'ici 2030, « dispose d'un système éducatif et met en œuvre des politiques publiques fournissant les moyens institutionnels et les ressources humaines nécessaires pour relever les défis posés par l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets ». Un programme similaire est en cours d'exécution à Cuba depuis 2014.

Intégrer les changements climatiques dans l'Éducation au développement durable

Lancé en 2009, le programme de l'UNESCO sur *l'Éducation aux changements climatiques pour le développement durable* aide les États membres à renforcer leur réponse pédagogique aux changements climatiques, en particulier en Afrique et dans les PEID. Ce programme facilite les échanges grâce à des réunions d'experts régionales et internationales ; il met en place des programmes nationaux dans des pays pilotes ; enfin, il prodigue des conseils techniques. Par ailleurs, il fournit des outils d'enseignement et d'apprentissage et joue un rôle de centre d'échanges d'informations et de ressources concernant l'éducation aux changements climatiques.

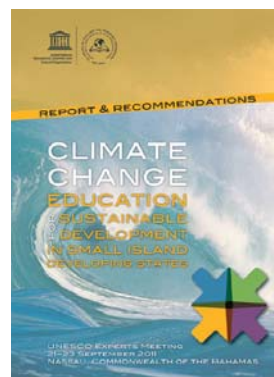
Des programmes pilotes nationaux ont été mis en œuvre en République Dominicaine (voir encadré ci-dessus), à Cuba, au Guyana, à Maurice et dans les Tuvalu. Ces programmes, développés à l'échelle nationale, sont menés en collaboration avec les décideurs politiques, les concepteurs des programmes scolaires et les éducateurs. Lors de la première phase de la mise en œuvre, des enquêtes nationales sur l'état d'avancement de l'éducation aux changements climatiques ont été menées. Leurs résultats orienteront la mise en place d'une équipe de partenaires nationaux et permettront le renforcement des capacités du personnel éducatif concerné et le développement de stratégies nationales.

Développer la coopération régionale dans le but de renforcer l'Éducation aux changements climatiques

Au niveau mondial, l'UNESCO a fourni une assistance technique et un dialogue politique, tout en favorisant un renforcement des capacités et une diffusion des meilleures pratiques en matière d'éducation aux changements climatiques au service du développement durable. Dans ce contexte, l'UNESCO a organisé la réunion internationale d'experts sur l'éducation aux changements climatiques pour le développement durable et l'adaptation dans les PEID, à Nassau, aux Bahamas, en septembre 2011. Cette réunion a rassemblé près de 100 experts, principalement originaires des PEID des Caraïbes, Pacifique et de l'océan Indien. Les recommandations de la réunion ont appelé à mettre davantage l'accent sur des planifications, des politiques et des programmes du secteur de l'éducation dans les PEID qui « prennent en compte la nature interdisciplinaire de l'éducation aux changements climatiques pour le développement durable ; qui lient les réalités locales aux perspectives mondiales ; qui impliquent les apprenants et les communautés dans la planification et la conception de programmes éducatifs, qui incluent les connaissances locales et autochtones et qui respectent les autres systèmes de savoirs, traditions et valeurs ». Leurs recommandations guident les programmes nationaux d'éducation aux changements climatiques pour le développement durable actuels dans les PEID.

Au niveau régional, en mars 2013, une réunion d'experts de trois jours a eu lieu à l'île Maurice, réunissant environ 100 participants provenant principalement de la région de l'Afrique, y compris des PEID africains. Des recommandations ont été adoptées dans le but de promouvoir l'éducation comme un moyen important pour améliorer l'adaptation aux changements climatiques dans le contexte du développement durable dans les pays africains, y compris les PEID.

En parallèle, en partenariat avec l'Université des Indes occidentales (UWI), plusieurs ateliers nationaux et sous-régionaux de formation des enseignants en matière d'EDD ont été organisés entre 2012 et 2013 pour aider les établissements



Utiliser les sciences marines pour enseigner les changements climatiques aux enfants

Le programme *Ressources et expériences éducatives à caractère scientifique associées au déploiement de balises Argo dans le Pacifique sud (SEREAD)* est un programme éducatif visant à utiliser les données collectées par les balises dans les programmes scolaires des écoles des îles du Pacifique. Il y a à ce jour plus de 3600 balises Argo qui parcourent notre océan. Ces balises enregistrent les températures océaniques, la salinité de l'eau et les modifications du contenu thermique de l'océan ; ce sont des outils essentiels à la surveillance des changements climatiques.

Le programme SEREAD offre une approche pratique de l'enseignement des bases scientifiques fondamentales, à l'aide d'exemples fondés sur les observations et les expériences quotidiennes des élèves du Pacifique. Jusqu'à présent, le programme SEREAD a déjà permis le développement de trois modules (sur quatre au total) destinés à être intégrés aux programmes scolaires des écoles primaires et secondaires : Qu'est-ce que le temps ? (pour le premier cycle de l'enseignement primaire), Qu'est-ce que le climat ? (pour le second cycle de l'enseignement primaire), et Montée de l'océan (un module sur l'élévation du niveau de la mer destiné aux premiers cycles de l'enseignement secondaire).

Le quatrième module sera dédié aux changements climatiques. Il abordera le rôle des océans dans le système climatique et les risques océaniques pouvant menacer les sociétés : fronts de tempêtes, tsunamis, raisons de l'intensification des cyclones tropicaux, etc.

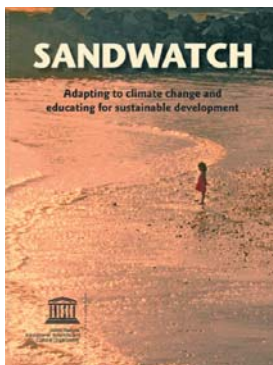
Le Comité d'Orientation du SEREAD comprend des experts de la région Pacifique et d'ailleurs, dont des experts de la COI-UNESCO, de l'Institut Scripps et de la Division Géosciences et Technologie Appliquées du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique.

Le programme SEREAD est en cours d'intégration aux programmes scientifiques des systèmes éducatifs des îles du Pacifique grâce à des accords de coopération passés avec les ministères de l'Éducation locaux. En 2011, des ateliers SEREAD de formation des enseignants avaient déjà eu lieu dans les îles Cook, dans les Samoa et dans les Tonga. Le programme SEREAD a aussi collaboré à des ateliers de formation d'enseignants au Kiribati et au Tuvalu, en alliant les matériels de formations du programme SEREAD, de Sandwatch et de la CPS/Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).

Pour plus de détails : www.argo.ucsd.edu/SEREAD.html

de formation des enseignants dans les Caraïbes à intégrer le thème des changements climatiques dans les programmes de formation initiale et continue des enseignants. Le réseau de formateurs d'enseignants pour le développement durable dans les Caraïbes a également été réactivé en 2013 en tant que branche du Partenariat pour la prise en compte des questions d'environnement et de viabilité dans les universités des Caraïbes (MESCA). Le Réseau de formation des enseignants pour le développement durable fournit un soutien continu aux formateurs d'enseignants ainsi qu'une plateforme d'échange et de partage de bonnes pratiques, d'approches et de compétences. Cette action s'inscrit dans la Déclaration de Tortola sur l'Éducation aux changements climatiques qui a été adoptée lors d'une réunion organisée par l'UNESCO à Tortola, dans les îles Vierges britanniques, en 2011. Le réseau régional et la déclaration sont la base et la plateforme qui aideront à institutionnaliser et renforcer l'éducation aux changements climatiques pour le développement durable dans les Caraïbes.

Les recommandations de ces réunions mondiales et régionales contribuent à la *Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques* de 2014 ainsi qu'à la *Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'Éducation au développement durable* qui se tiendra en Novembre 2014 à Nagoya, au Japon.



Encourager l'Éducation au développement durable grâce à Sandwatch

Le projet Sandwatch a été lancé par l'UNESCO en 1999 comme un réseau d'étudiants et d'enseignants bénévoles de classes de primaire et secondaire des Écoles Associées de l'UNESCO. Le programme est mis en oeuvre par l'UNESCO

et la Fondation Sandwatch, avec le soutien de divers partenaires, dont le gouvernement du Danemark. De nombreuses années de mise en œuvre et d'amélioration de la méthodologie Sandwatch ont abouti à l'élaboration de manuels pédagogiques (en anglais, français, portugais et espagnol), de protocoles de surveillance côtière, d'une base de données internationale, de vidéos de formation, d'un site web et de réseaux dans toutes les régions des PEID. Le réseau Sandwatch est maintenant actif dans plus de 30 pays à travers le monde. Il s'est progressivement étendu pour devenir un réseau d'enfants, de jeunes et d'adultes qui travaillent ensemble pour surveiller et analyser les changements dans leur milieu littoral, y compris ceux induits par les changements climatiques, en utilisant une approche normalisée, une méthode scientifique et un équipement à faible coût (voir encadré ci-contre). Les données du projet Sandwatch recueillies ont le potentiel d'informer les processus scientifiques et de prise de décision mondiaux. À cette fin, les équipes Sandwatch ont maintenant commencé à entrer des données de leurs observations de terrain dans la base de données internationale lancée en mars 2013.

Le réseau Sandwatch continue de s'étendre. Le Kiribati a rejoint le programme en 2012 et a commencé à intégrer des éléments de l'approche Sandwatch dans le programme national de l'enseignement primaire. Le manuel de formation Sandwatch est également en cours d'adaptation pour être utilisé dans les écoles éloignées des archipels. En 2013, Sandwatch a été étendu à Cuba et au Timor-Leste, où les écoles sont impliquées dans la surveillance des plages. Les élèves étudient également les connaissances locales et autochtones de leur région en matière de gestion des zones côtières et d'adaptation aux changements climatiques.

En 2013, l'UNESCO a élaboré un cours de formation sur les changements climatiques à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de cours, en collaboration avec Rhodes University et la Fondation Sandwatch. Le cours, qui s'adresse aux enseignants, formateurs d'enseignants et éducateurs communautaires, combine à la fois la théorie en classe et les exercices pratiques en plein air. Le premier atelier de formation de la série a eu lieu en Afrique du Sud en octobre 2013 pour les pays d'Afrique Orientale et Australe. Le deuxième atelier, qui s'est tenu à Cabo Verde en novembre 2013, a réuni des participants venus d'Afrique de l'Ouest. Un troisième atelier a eu lieu en République Dominicaine en mai 2014, impliquant des participants de la région des Caraïbes. La quatrième session est consacrée à la région du Pacifique.

Une école primaire des Bahamas protège sa plage

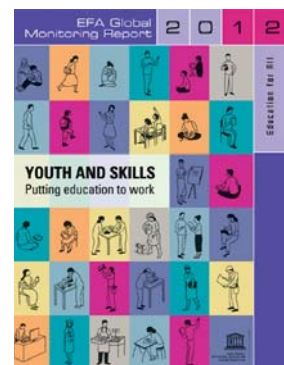
Depuis 2004, les élèves de l'école primaire de Hope Town (Bahamas) surveillent et protègent leur plage avec leur professeur, dans le cadre du programme Sandwatch de leur école.

En 2005, cette plage fut sévèrement endommagée par plusieurs tempêtes dévastatrices. Le gouvernement eut recours à de l'équipement lourd pour racler le sable des fonds marins et reconstituer les dunes de sable de la plage. Avec l'aide de la communauté, les Sandwatchers de l'école primaire de Hope Town ont travaillé sans relâche à planter sur ces dunes fraîchement reconstituées des « unioles maritimes », une vigoureuse herbe des sables.

En 2011, la zone essuya une nouvelle tempête. Cette fois-ci, les dunes tinrent bon grâce aux racines des unioles maritimes qui maintinrent le sable en place.

Renforcer les capacités institutionnelles en matière d'éducation aux statistiques dans les Caraïbes

Depuis 2006, l'UNESCO, à travers son Institut de statistique, s'emploie à renforcer les capacités des unités statistiques des ministères de l'Éducation en matière de statistiques sur l'éducation. Le programme de *renforcement des capacités en statistiques* dans les Caraïbes est soutenu par les Fonds en dépôt japonais. Son objectif est d'améliorer la qualité de communication et d'analyse des données statistiques, afin qu'elles puissent être comparées aux autres pays et utilisées dans les rapports mondiaux importants ainsi que dans le rapport annuel de l'EPT. Plus de 100 personnes travaillant dans le domaine des statistiques ont été formées dans le cadre de ce programme qui inclue un examen de l'étendue des différents sondages, la rapidité de traitement des données, la précision, la zone de couverture et la comparabilité des données fournies par le pays, ainsi que la formation à la méthodologie et l'analyse des principaux indicateurs internationaux comparables disponibles. Par ailleurs, deux ateliers sous-régionaux organisés en 2011 et 2014 ont formé 23 pays des Caraïbes à l'éducation aux statistiques.



Soutenir la formation professionnelle dans les Caraïbes

Un étudiant en travaux pratiques dans un des centres de formation de la Heart Trust National Training Agency of Jamaica. Heart Trust/NTA est un centre UNESCO UNEVOC.



© Marcia Rowe Amonde

L'UNESCO relève le défi de préparer les jeunes à devenir des citoyens compétents, aptes à entreprendre et à travailler, grâce à son programme sur *l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP)*. Dans le cadre de la stratégie globale de la CARICOM et de l'UNESCO sur l'EFTP, l'UNESCO a travaillé en étroite collaboration avec des agences des Nations Unies, des bailleurs de fonds, des ministères de l'Education, ainsi qu'avec des organismes nationaux de formation. Le succès de ces cinq dernières années inclut la reconnaissance et le développement rapide de politiques sur l'EFTP conçues pour répondre aux besoins du marché du travail en fournissant une formation de qualité. Un pourcentage important d'acteurs de l'EFTP a participé au Forum en ligne UNEVOC sur les meilleures pratiques de l'EFTP. Les projets visent principalement l'importante proportion de jeunes en rupture scolaire, avec l'objectif de leur donner des compétences leur permettant de contribuer au développement de leur société.

En soutenant la mise en réseau des spécialistes de l'EFTP dans les Caraïbes et au-delà, le réseau mondial UNEVOC et le forum en ligne confirment leur rôle de ressources précieuses et de plateformes innovantes, en permettant aux experts de l'EFTP d'échanger leurs savoirs et expériences. Le Forum mondial *UNESCO-UNEVOC : Skills for Work and Life Post-2015* aura lieu à Bonn en octobre 2014.

Évaluation de l'enseignement tertiaire dans les PEID

En 2009 l'UNESCO, à travers son Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ), a publié une étude concernant l'enseignement tertiaire dans les petits États (définis comme possédant une population inférieure à trois millions d'habitants). *Enseignement tertiaire dans les petits États : Planifier dans le contexte de la mondialisation* souligne la spécificité des universités transfrontalières dans le Pacifique sud et les Caraïbes, comme par exemple l'Université des Indes Occidentales et l'Université du Pacifique sud qui sont respectivement présentes dans 16 et 12 pays. Ce rapport reconnaît la clairvoyance de l'Université du Pacifique sud qui offre un enseignement dual, en contact direct ou à distance, afin de toucher le plus grand nombre. Cela lui a permis de faire face à une demande sociale croissante pour l'enseignement tertiaire. Cette demande est également forte dans les Caraïbes, où le nombre d'inscrits à l'Université des Indes Occidentales a doublé entre 2001 et 2008, passant de 20 000 à 43 000 étudiants. Le rapport souligne les défis auxquels sont confrontées les universités pour trouver le juste équilibre entre subventions publiques et participations privées, dans le but de garantir un financement durable dans un contexte d'inscriptions en augmentation et de forte compétition pour attirer les étudiants. À titre d'exemple, la Jamaïque compte 23 institutions tertiaires publiques et 29 privées, en tenant compte des collèges communautaires.



En 2007, l'UNESCO a présenté un rapport à des responsables gouvernementaux de haut niveau ainsi qu'à des représentants du CARICOM (la Communauté caribéenne). Publié sous le titre *Using Science, Technology and Innovation to Change the Fortunes of the Caribbean Region*, ce rapport notait que « le CARICOM dispose d'institutions d'enseignement supérieur compétentes, mais n'offre virtuellement aucun financement à temps plein pour les études postuniversitaires, à l'exception possible de Trinidad ». Le rapport observait que « cette situation s'est aggravée avec la perte progressive du caractère régional de l'Université des Indes Occidentales, par dévolution de son autorité au profit des autorités nationales ». L'auteur argumentait : « la dévolution politique risque de saper l'élan d'intégration régionale ». Il ajoutait que la recherche académique avait le mieux progressé dans les PEID dans les cas de collaboration régionale, et qu'« il faut prendre des mesures urgentes en faveur des territoires ne disposant pas

L'état de l'Éducation pour tous dans les PEID

Région NU	Pays	Population	Enfants par femme	Taux net de scolarisation d'éducation primaire (%)	
		2011	2005-2010	2005	2011
Afrique	Cabo Verde	500,585	...	96.52	93.50
	Comores	753,943	5.08	77.76 +2	...
	Maurice	1,306,593	1.58
	São Tomé-et-Principe	168,526	4.45	96.19	98.39 -1
	Seychelles	86,879	2.30	95.14	...
Asie Pacifique	Bahreïn	1,323,535	2.23	96.69	...
	Îles Cook	15,779	...	96.77 +2	94.38 -1
	Fidji	868,406	2.75	95.70 +1	96.53
	Kiribati	101,093	3.16
	Maldives	320,081	2.42	97.54	94.58
	Îles Marshall	54,816	99.40
	Micronésie (États fédérés de)	111,542	3.62
	Nauru	10,185
	Niue	1,446
	Palaos	20,643
	Papouasie-Nouvelle-Guinée	7,013,829	4.10
	Samoa	183,874	4.47	91.44 +2	92.18
	Singapour	5,187,933	1.26
	Îles Salomon	552,267	4.40	77.01	86.84 -1
	Timor oriental	1,153,834	6.53	66.84	90.38
	Tokelau	1,162
	Tonga	104,509	4.03	98.83	...
	Tuvalu	11,206
	Vanuatu	245,619	3.63	98.67	...
	Caraïbes	Antigua-et-Barbuda	89,612	2.17	90.15 +2
Aruba		108,141	1.74	97.29	99.69 -1
Bahamas		347,176	1.91	95.33	97.50 -1
Barbade		273,925	1.83	91.00	95.05 -3
Cuba		11,253,665	1.50	94.69	98.17
Dominique		67,675	...	91.12	94.10 -2
République Dominicaine		10,056,181	2.67	82.68	89.43
Grenade		104,890	2.30	95.24 -1	87.03 -2
Haïti		10,123,787	3.55
Jamaïque		2,751,273	2.40	88.27	82.04 -1
Saint-Kitts-et-Nevis		53,051	...	94.67	84.53
Sainte-Lucie		176,044	2.04	91.33	87.28
Saint-Vincent-et-les-Grenadines		109,365	2.13	96.08	93.92 -1
Trinité-et-Tobago	1,346,350	1.80	86.40	93.94 -1	

Notes ... données manquantes
 +n/-n indique que les données correspondent à n années avant/après l'année de référence

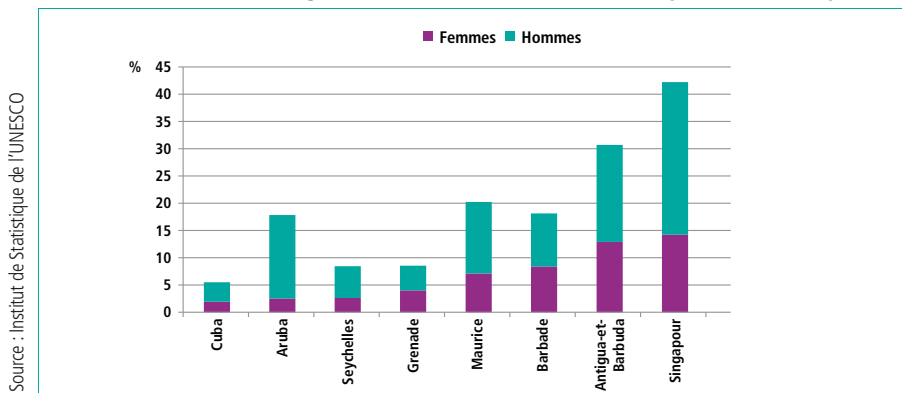
Source : Institut de Statistique de l'UNESCO

d'un campus de l'Université des Indes Occidentales ». Le rapport recommandait la mise en place d'une Agence pour la recherche et l'innovation qui administrerait un fonds dédié au financement à temps plein des études postuniversitaires et des bourses postdoctorales. En avril 2008, la Grenade a organisé un sommet de haut niveau réunissant ministres des Sciences, de la Technologie et de l'Éducation, des dirigeants d'institutions tertiaires et des chefs de l'industrie, afin de débattre des conclusions de ce rapport. L'une des recommandations du rapport était la création d'une Fondation scientifique caribéenne visant à renforcer les liens entre le monde académique et le secteur privé ; ce projet a vu le jour lors du Forum des sciences des Caraïbes, en septembre 2010 (*Rapport 2010 de l'UNESCO sur la Science*).

Suivi de l'égalité des sexes dans les universités des PEID

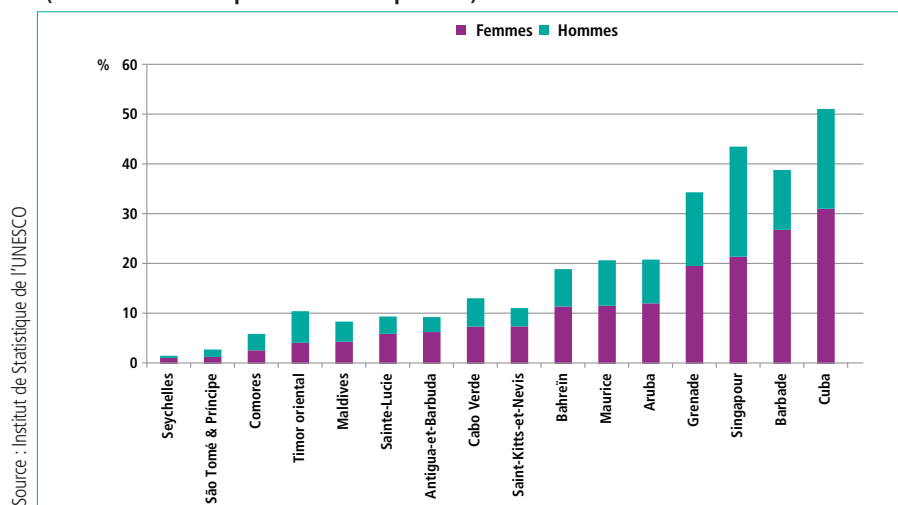
D'après des données récentes fournies par l'Institut de Statistique de l'UNESCO, la répartition des inscriptions en université s'approche de l'égalité des sexes (45–55 %) dans la plupart des PEID, ou présente un déséquilibre en faveur des femmes (voir graphiques p.11). Pour la plupart des pays du Pacifique, ces données ne sont pas disponibles, mais c'est une tendance avérée en Afrique et dans les Caraïbes, ainsi qu'à Bahreïn et à Singapour. Les femmes représentent plus de 40 % des étudiants en sciences et en ingénierie à Antigua-et-Barbuda, dans la Barbade et à la Grenade ; elles représentent plus de 30 % dans la plupart des PEID pour lesquels ces données sont disponibles.

Figure 1: Pourcentage des étudiants en université inscrits dans le domaine des sciences et de la technologie dans les PEID (2011 ou année la plus récente disponible)



Note: inclut la fabrication, la production et l'agriculture ; exclut la médecine

Figure 2 : Taux d'inscription global des 18–25 ans dans les PEID (2011 ou année la plus récente disponible)



Cependant, les femmes sont moins présentes que les hommes dans les échelons supérieurs du système universitaire. Les auteurs du chapitre dédié au CARICOM¹ du *Rapport 2010 de l'UNESCO sur la Science* notent que « dans les Caraïbes anglophones, il y a plus de femmes que d'hommes, tant au niveau universitaire que postuniversitaire. Par exemple, sur le campus Mona de l'Université des Indes Occidentales, en Jamaïque, environ 73 % des étudiants étaient des femmes en 2006/2007 ». Les auteurs développent : « les femmes plus âgées y sont cependant encore sous-représentées au niveau professionnel. La Faculté des sciences pures et appliquées de l'Université des Indes Occidentales n'emploie que quatre femmes professeurs sur un personnel comptant plus de 150 personnes ».

Garantir une éducation supérieure de qualité dans les Caraïbes

Depuis l'adoption de la Stratégie de Maurice en 2005, l'UNESCO a travaillé en étroite collaboration avec les institutions d'enseignement supérieur caribéens dans le domaine du renforcement des capacités, du partage des meilleures pratiques ainsi que de la recherche dans tous les domaines d'action de l'UNESCO. L'organisation s'est associée au Secrétariat du CARICOM afin de renforcer la capacité en assurance qualité, en étroite collaboration avec le Réseau caribéen des organismes d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur (CANQATE). Constitué de tous les établissements d'enseignement supérieur de la région, le CANQATE a été établi en 2004, en tant que sous-réseau du Réseau international des organismes d'assurance qualité dans l'enseignement supérieur. Ce dernier est lui-même établi au sein d'un partenariat UNESCO-Banque Mondiale. Le CANQATE promeut le renforcement des capacités au sein des institutions d'enseignement supérieur et facilite le discours régional au sujet de la politique et de la recherche dans les domaines de l'assurance qualité et de l'amélioration de la qualité. Le CANQATE implique par ailleurs des décideurs politiques, des chercheurs, des évaluateurs, des administrateurs et les facultés dans les processus de développement professionnel. Trinité-et-Tobago assure actuellement la présidence du CANQATE.

Dans le cadre de son Plan stratégique pour 2011–2014, le CANQATE met en œuvre la deuxième phase d'une Initiative mondiale pour les capacités d'assurance qualité. Des financements provenant des Fonds en Dépôt coréens en 2012–2013 ont permis à l'UNESCO de soutenir le CANQATE dans le développement et l'amélioration de groupes de travail nationaux qui formeront le noyau principal visant à encourager les collaborations pour l'assurance qualité dans les Caraïbes. Une masse critique d'experts en assurance qualité a été formée avec le soutien de ces Fonds en Dépôt coréens. Un nombre important de chaires UNESCO dans diverses disciplines ont été mises en place en Jamaïque, au Guyana, au Suriname et à Curaçao.

Renforcer la coopération Sud–Sud–Nord

Depuis les années 1990, l'UNESCO a établi plus de 20 chaires UNESCO dans les PEID, dans le but d'encourager la coopération Sud–Sud–Nord. Les chaires les plus récentes ont été établies à Cuba, à Curaçao, en République Dominicaine et en Jamaïque (voir tableau p.13).

Le Consortium des universités des petits États insulaires (UCSIS) fait partie du réseau de jumelage de l'UNESCO–UNITWIN depuis juin 2006, suite à un accord entre l'UNESCO et l'Université des Indes Occidentales. Sa mission consiste à renforcer les capacités institutionnelles nécessaires à la mise en œuvre du Plan d'Action des PEID. Le Consortium réunit l'Université des Indes Occidentales, l'Université du Pacifique sud, qui accueille actuellement la plateforme, l'Université de las Palmas de Gran Canaria, l'Université de Malte, l'Université de Maurice, l'Université des Seychelles et l'Université des îles Vierges.

**Établissement
d'enseignement
professionnel Ernesto
Guevara, Cuba**



© UNESCO/ASPnet/
MSC Waldo Jose Torres

¹ Voir <http://unesdoc.unesco.org/images/0018/001899/189958e.pdf>

En 2012, le Consortium a mis la touche finale à un programme de master conjoint dédié à la durabilité dans les îles. Les universités collaborent actuellement pour l'intégration de ce diplôme de master en ligne à leurs programmes d'enseignement.

Chaires UNESCO dans les PEID

Pays	Titre et institution hôte	Inscription
Bahreïn	Chaire écotechnique UNESCO–Cousteau en environnement et développement durable, Université de Bahreïn (Manama)	2001
	Chaire UNESCO en plan d'économie d'énergie dans le bâtiment, Université de Bahreïn (Manama)	1994
Cuba	Chaire UNESCO sur la biotechnologie agricole pour le développement local, Université de Granma, Bayamo	2014
	Chaire UNESCO en environnement et développement, Institut Supérieur des Sciences et des Technologies Appliquées	2012
	Chaire UNESCO en culture et développement, Centro Nacional de Superación para la Cultura (La Havane)	2002
	Chaire UNESCO en biomatériaux, Universidad de La Habana (La Havane)	1998
	Chaire UNESCO en conservation des biens culturels (La Havane)	1995
	Chaire UNESCO en sciences de l'éducation, Instituto Pedagógico Latinoamericano y Caribeño (La Havane)	1994
	Chaire UNESCO en gestion de l'information pour les sociétés, Universidad de La Habana (La Havane) et Universidad de Murcia (Espagne)	1993
Curaçao	Chaire UNESCO en gestion des universités, Universidad de La Habana (Havana)	1993
	Chaire UNESCO en développement des petites îles dans les Caraïbes, University of the Netherlands Antilles	2010
République Dominicaine	Chaire UNESCO sur l'eau, les femmes et la gouvernance, Institut mondial de Altos Estudios en Ciencias Sociales (iGlobal), FUNGLODE, CEHICA	2014
	Chaire UNESCO sur l'inclusion sociale et académique pour les personnes handicapées avec des besoins éducatifs particuliers, Universidad Iberoamericana	2013
	Chaire UNESCO en formation des enseignants et en recherche lecture/écriture, Pontificia Universidad Católica Madre y Maestra	2012
	Chaire UNESCO en sciences sociales, politiques publiques et gouvernance démocratique, Instituto Global de Altos Estudios en Ciencias Sociales	2010
	Chaire UNESCO en communication, démocratie et bonne gouvernance, Pontificia Universidad Católica Madre y Maestra (Saint Domingue)	2003
	Chaire UNESCO en paix, droits de l'homme et démocratie, Universidad Autónoma de Santo Domingo (Saint Domingue)	1999
Fidji	Chaire UNESCO en formation et culture des enseignants, Université du Pacifique sud (Suva)	1998
Jamaïque	Le Consortium des Universités des petits États insulaires sur le développement des capacités pour la mise en œuvre du Programme d'Action de la Barbade (BPOA), Université des Indes Occidentales	2006
	Chaire régionale UNESCO–Commonwealth en éducation et VIH/SIDA	2004
Maurice	Chaire UNESCO en enseignement supérieur, Mauritius Institute of Education (Le Réduit)	1994
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Chaire UNESCO pour la liberté d'expression, Divine Word University, Madang	2001

Renforcer la résilience des îles

Cernés par l'océan, les PEID sont particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles, qu'elles soient d'origine hydrométéorologique ou géologique. À l'échelle de la planète, on peut s'attendre à ce que les changements climatiques aggravent les catastrophes naturelles d'origine hydrométéorologique telles que les tempêtes, les inondations et les sécheresses. Par exemple, dans un rayon de 100 km autour de l'œil d'un cyclone, les projections prévoient une augmentation globale des précipitations d'environ 20 %. S'ajoutant aux changements climatiques, la croissance des populations et le développement urbain augmentent la vulnérabilité des PEID aux catastrophes naturelles, en particulier dans les zones urbaines et côtières.

Bien que les risques géologiques soient sans rapport avec les changements climatiques et restent moins fréquents que les tempêtes, les inondations ou les sécheresses, ils n'en sont pas moins dramatiquement meurtriers. Des centaines de milliers de personnes moururent lors du séisme et du tsunami survenus dans l'océan Indien en 2004, ainsi que lors du séisme qui dévasta Haïti en 2010.



Aider Haïti à se remettre du séisme

Au cours des trois années qui ont suivi le séisme de 2010 à Haïti, l'UNESCO a formé plus de 350 maçons aux méthodes de construction parasismique, reconstruit et équipé des établissements d'enseignement secondaire et des centres de formation professionnelle, fourni une aide psycho-sociale à destination des établissements secondaires et aidé à mettre en place des stations de radio communautaires. Les services d'alerte pour les risques côtiers d'Haïti furent eux aussi rapidement rendus opérationnels.

En 2012, un sismologue du Centre International Abdus Salam de physique théorique (CIPT), créé sous l'égide de l'UNESCO, a offert un cours de sismologie à l'Université d'État d'Haïti. Cette formation intensive de deux semaines couvrait tout le spectre des sciences sismologiques, de l'aspect physique à la réduction des risques, en passant par les réflexes permettant de sauver des vies en cas de séisme. À la suite de cet atelier, les étudiants ont parcouru les écoles de Port-au-Prince afin d'apprendre aux jeunes haïtiens ce qu'il faut faire en cas de séisme. En outre, le CIPT a recruté des étudiants haïtiens pour son programme postuniversitaire diplômant en Italie.

Encourager les politiques qui renforcent la résilience

En matière de prévention et de préparation, l'UNESCO soutient les politiques visant à aider les PEID à aller au-delà de la simple réponse aux catastrophes. L'Organisation encourage les approches prenant en compte les risques multiples, qui incluent le développement de systèmes d'alerte précoce et l'incorporation des thèmes de la réduction des risques liés aux catastrophes naturelles ainsi que de l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques environnementales, de développement et d'enseignement des PEID (voir p.17).

Camp pour personnes déplacées à l'intérieur du pays, Haïti



© UN Photo/Victoria Hazou

Dans de nombreux pays, diverses agences ont recueilli les principes directeurs des programmes communautaires de réduction des risques liés aux catastrophes ; ils ont été compilés dans un recueil régional pour le Pacifique. Cette tâche a été parachevée par l'UNESCO, en collaboration avec la Division Géosciences et technologies appliquées du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (SOPAC), Le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (UN-OCHA), le PNUD, ainsi que d'autres acteurs-clé.

Lors du deuxième sommet de la CELAC à la Havane, à Cuba, en janvier 2014, les chefs d'Etats d'Amérique latine et des Caraïbes ont adopté une déclaration spéciale sur les PEID. Ils ont reconnu qu'une attention particulière devrait être accordée au renforcement des capacités, à la prévention, au rétablissement et à la résilience dans les PEID, y compris le soutien au transfert technologique, au renforcement des capacités et au développement des ressources humaines.

Faire face aux inondations et aux sécheresses

Dans de nombreux PEID, les inondations et les sécheresses sont devenues monnaie courante. Par exemple, depuis les années 1970, des sécheresses plus longues et plus intenses ont été observées dans la majeure partie des Caraïbes. Les gouvernements ont pris conscience de la nécessité d'une gestion intégrée des ressources en eau. En outre, ils étudient les moyens de faire face aux pénuries d'eau : construction d'usines de dessalement, nouvelles subventions accordées aux fermiers et à l'industrie.

En 2010–2011, l'UNESCO a produit des publications compilant les principes directeurs, les outils et les bonnes pratiques pour l'atténuation des effets des catastrophes relatives à l'eau. Ces publications abordent entre autres la gestion des inondations et des sécheresses dans un contexte de changements climatiques et de variabilité climatique. Publiés par l'UNESCO en 2013, ces documents ont été préparés par le biais de l'*Initiative internationale sur les inondations*, en coopération avec le Centre international sur les risques liés à l'eau et leur gestion (ICHARM), qui travaille sous les auspices de l'UNESCO.

Au sein de cette même *Initiative internationale sur les inondations*, les cas de précipitations et d'inondations extrêmes sont étudiés en Amérique latine ainsi que dans les Caraïbes. En outre, des formations sur les thèmes de la régionalisation hydrologique et des bilans hydrologiques ont été organisées en 2012 à Antigua-et-Barbuda et à Haïti.

Assurer la sécurité de l'eau dans les situations d'urgence

Les inondations, les tempêtes, les tsunamis et autres catastrophes naturelles perturbent souvent l'approvisionnement en eau des populations touchées. Les études menées depuis le tsunami survenu en 2004 dans l'océan Indien ont permis d'identifier des systèmes aquifères spécifiques échappant à toute contamination par catastrophe naturelle ou anthropique ; ces systèmes peuvent être utilisés dans les situations d'urgence.

Lancé en 2010, le programme Quo Vadis Aquifers ? (Où allez-vous, aquifères ?) implique l'UNESCO et l'Université des Nations Unies. Il traite des liens entre la dégradation des eaux souterraines et la sécurité des êtres humains. Un des composants de ce programme est mis en œuvre par l'UNESCO sous le nom *Eaux souterraines pour des situations d'urgence*. Les Maldives font partie des études de cas.



En 2011, le Programme hydrologique international (PHI) de l'UNESCO a organisé un séminaire en République Dominicaine sur le thème *Eaux souterraines, changements climatiques et activité humaine : évaluations et adaptation en Amérique latine et dans les Caraïbes*. Ce séminaire faisait partie d'une initiative mondiale impliquant l'UNESCO, nommée *Évaluation des ressources en eaux souterraines qui subissent les pressions exercées par l'activité humaine et les changements climatiques* (GRAPHIC).

À Cabo Verde, l'UNESCO a formé en 2010 des agents locaux à la cartographie des zones à risque d'inondation ainsi qu'à la mise en place de plans d'urgence. Par ailleurs, l'UNESCO a installé deux stations d'émission à très haute fréquence, de sorte à ce que les communautés locales puissent être sensibilisées à la réduction des risques liés aux catastrophes par des émissions de radio.

En Novembre 2013, le PHI de l'UNESCO a organisé à Kingston, en Jamaïque, un atelier international pour le développement d'un atlas de sécheresse nationale pour les pays des Caraïbes. Les participants ont été formés à développer des applications pour analyser des phénomènes hydro-climatiques extrêmes, créer des cartes de vulnérabilité aux événements climatiques extrêmes et développer l'atlas de sécheresse des Caraïbes.

Surveiller et préserver les océans à travers les sciences marines

Le cinquième rapport d'évaluation publié récemment par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indique, avec un niveau de confiance très élevé, que dans le contexte des PEID, l'élévation du niveau de la mer devrait intensifier les inondations, les déferlements de tempêtes, l'érosion et autres risques côtiers, menaçant ainsi les infrastructures, les habitations et les installations, qui sont vitales pour les communautés insulaires. Dans les îles des Caraïbes et du Pacifique, plus de 50% de la population vit à moins de 1,5 km du rivage. Les aéroports internationaux, les routes et les capitales des petites îles des océans Indien et Pacifique sont, presque sans exception, situés le long de la côte. Afin de développer des mesures d'adaptation efficaces, fondées sur des données scientifiques solides, les PEID doivent être en mesure de bénéficier de réseaux de surveillance du niveau de la mer tels que ceux coordonnés par le Système d'Observation Globale des Océans (GOOS) de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, et ses composantes régionales.

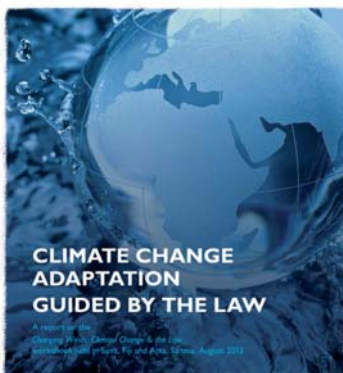
Dans son document final, la 3e Conférence Internationale sur les PEID a également identifié l'acidification de l'océan, due à l'augmentation des émissions de CO₂ depuis l'industrialisation, comme une menace pour l'écosystème. L'acidification de l'océan montre déjà des conséquences négatives sur les récifs coralliens, la pêche pélagique, l'aquaculture et les communautés insulaires qui en dépendent. Cependant, il n'y a que peu d'observations constantes sur la chimie du carbone en milieu marin et sur les réactions de l'écosystème aux changements en cours. La COI-UNESCO a aidé les PEID à développer la recherche, la surveillance et les observations sur l'acidification de l'océan grâce à une collaboration internationale accrue avec, par exemple, le réseau mondial d'observation de l'acidification de l'océan (GOA-ON), le International Group for Marine Ecological Time-Series (IGMETS), ainsi que son implication dans le Projet international de coordination des données sur le carbone océanique (IOCCP).

Améliorer la gestion des catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques

Au-delà de la surveillance de la montée du niveau de la mer et des autres effets négatifs des changements climatiques, la COI-UNESCO cherche aussi à augmenter l'habilité des PEID à s'adapter aux impacts négatifs des changements climatiques grâce à des solutions fondées sur les écosystèmes et la gestion intégrée des zones côtières (GIZC). Ces programmes ciblent simultanément la prévention des catastrophes naturelles et les priorités relatives au développement durable. Par exemple, dans la lagune de Ribeira de l'île de Maio (Cabo Verde), la COI a utilisé la réhabilitation des sols et le reboisement côtier pour lutter contre l'érosion côtière grâce au projet d'Adaptation aux changements climatiques et côtiers (ACCC) d'Afrique de l'Ouest. La construction d'une digue anti-sel dans l'estuaire de la lagune Ribeira a réduit le risque d'explosion des bancs de la lagune en cas d'inondation. Grâce au programme de planification spatiale marine (MSP) et particulièrement à son guide de grande renommée intitulé « *Step-by-step Approach for Marine Spatial Planning toward Ecosystem-based Management* », la COI-UNESCO s'emploie aussi à renforcer la résilience, à mettre en œuvre des pratiques de développement durable et à améliorer l'adaptation aux changements climatiques au sein des PEID.

Formation sur les changements climatiques et la loi

En 2013, l'UNESCO a organisé deux ateliers sur *Les changements climatiques et la loi*, en collaboration avec le plus grand cabinet juridique du monde, DLA Piper. Ces ateliers s'adressaient aux avocats, experts juridiques et représentants des gouvernements de Fidji et des Samoa. Des participants de Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Tonga ont aussi assisté aux ateliers. L'organisation d'ateliers de formation de ce type est aujourd'hui envisagée dans d'autres pays du Pacifique.



En 2008, après que deux réserves de biosphère cubaines aient été sévèrement touchées par le passage des cyclones Ike, Gustav et Paloma, l'UNESCO (avec le Comité cubain pour l'Homme et la Biosphère et le Centre national des aires protégées) a mis sur pied un projet visant à restaurer les capacités de gestion au sein de ces réserves de biosphère (voir encadré p.45). Une importante équipe pluridisciplinaire a évalué les dégâts subis par les écosystèmes, amélioré la capacité des communautés locales à s'adapter aux changements climatiques et sensibilisé les décideurs aux mesures de prévention des catastrophes.

Le tourisme constitue une importante source de revenus pour les PEID. Il est malheureusement aussi une victime collatérale des catastrophes naturelles. En mars 2011, la COI-UNESCO a organisé un atelier régional à Bridgetown (Barbade) à l'attention des États caribéens anglophones, fortement dépendants du tourisme côtier. L'objectif premier consistait à aider ces pays à renforcer leur résilience en matière de gestion des côtes, en particulier à l'aune de l'adaptation aux changements climatiques, grâce aux connaissances et à l'expertise de l'Unité de gestion des zones côtières de la Barbade. Depuis ce sommet, la Banque Interaméricaine de Développement a débloqué une subvention de 750 000 dollars des États-Unis afin de soutenir la mise en place d'un système régional de surveillance, d'évaluation et de retour d'information pour la gestion des risques liés aux catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques dans le secteur du tourisme aux Caraïbes.

En suivi à cet atelier, le Département des Nations Unies des affaires économiques et sociales (DAES) et la sous-commission IOCARIBE de la COI-UNESCO, en collaboration avec les sièges sous-régionaux pour les Caraïbes de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), ont organisé une réunion d'experts sur la « Mise en œuvre de Rio+20 : Planification intégrée pour la gestion durable des zones côtières dans la région Caraïbe ». La réunion a eu lieu au siège sous-régional pour les Caraïbes de la CEPALC à Port of Spain, Trinité-et-Tobago, en mars 2014.

La réunion a formulé des recommandations à prendre en considération par les PEID lors de la 3e Conférence internationale sur les PEID (Samoa, Septembre 2014), où il est attendu que le thème de l'océan et des mers, ainsi que celui de l'économie de l'océan, soient désignés comme incontournables dans la poursuite du développement durable.

À la suite du passage du cyclone Evan en décembre 2012, l'UNESCO a pris part à l'Évaluation des besoins post-catastrophe aux Samoa. Le cyclone Evan a causé d'importants dégâts aux Fidji, aux Samoa et à Wallis-et-Futuna. Des inondations locales et une tempête ont aggravé les dégâts aux Samoa, détruisant les maisons, les champs et les infrastructures aux alentours de la zone urbaine d'Apia. L'UNESCO a dirigé l'évaluation de la gestion des risques liés aux catastrophes et l'évaluation de leur impact sur le secteur éducatif et sur le secteur social. L'Organisation a par ailleurs mené la première évaluation à avoir lieu dans le Pacifique concernant l'impact des catastrophes naturelles sur les sites du patrimoine mondial.

L'UNESCO a développé une « boîte à outils » à l'attention des communautés villageoises samoanes, leur permettant de participer à la mise en œuvre des programmes de gestion des risques liés aux catastrophes naturelles et d'adaptation aux changements climatiques. Le Bureau National de la Gestion des Catastrophes des Samoans déploie cette boîte à outils à l'échelle nationale, avec le soutien de la Croix Rouge des Samoa. Cette boîte à outils, intitulée *Community-based Disaster Risk Management and Climate Change Adaptation*, sera sans doute adaptée à d'autres pays du Pacifique.

Étude des perceptions des changements climatiques

En 2013, l'UNESCO a commencé à étudier la perception des changements climatiques dans trois groupes de populations distincts – les communautés vivant près d'une zone protégée, les enseignants du second cycle et les responsables des médias – ainsi que leurs processus décisionnels et leurs capacités d'adaptation. Ce projet multinational intitulé *Sharing Perceptions of Adaptation, Resilience and Climate Knowledge* (SPARCK) implique le Vanuatu, les Samoa et Fidji.

Des enquêtes mobiles innovantes et des réunions avec les groupes ciblés dans ces trois pays ont mis à jour un certain nombre de différences entre les divers groupes, ainsi que d'un pays à un autre.

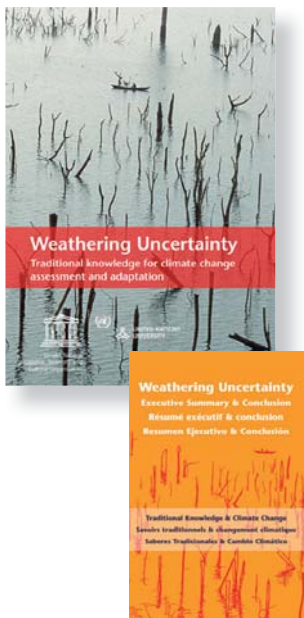
Les enseignants ont fait savoir qu'ils souhaitaient plus d'ateliers de formation dédiés aux changements climatiques. Ils ont en outre eu le sentiment que l'inadéquation des ressources pédagogiques les empêchait de transmettre leurs connaissances sur ce sujet. Les membres des communautés vivant près d'une zone protégée considéraient quant à eux l'éducation comme une réponse-clé aux changements climatiques.

Bien que les communautés comprenaient les problématiques liées aux changements climatiques, tous les individus ne se sentaient pas pour autant personnellement menacés par les changements climatiques. Du point de vue des médias, l'utilisation de termes techniques et d'acronymes par les agences spécialisées dans les changements climatiques constituait un des problèmes-clés de la communication au sujet des changements climatiques. L'amélioration du relais d'information entre agences et médias apparaissait essentielle.

Enquête SPARCK auprès du groupe cible à Savaii, Samoa



© Denis Chang Seng/ UNESCO 2013



Donner la parole aux insulaires et intégrer leurs savoirs

L'initiative *En première ligne face aux changements climatiques* (Climate Frontlines), menée par l'UNESCO, vise à faire entendre les voix des habitants des petites îles, des peuples autochtones et des communautés locales dans les débats mondiaux concernant les changements climatiques. Climate Frontlines a été lancé en 2008, en partenariat avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, le Secrétariat du Forum permanent sur les questions autochtones et le Bureau du Haut commissariat aux droits de l'Homme, ainsi qu'avec le soutien du gouvernement du Danemark.

L'initiative *Climate Frontlines* accorde une importance toute particulière aux PEID. Elle met en lumière non seulement la grande vulnérabilité mais aussi la sophistication de leurs savoirs autochtones, que les processus décisionnels relatifs aux changements climatiques se doivent de prendre en compte. En 2013, neuf projets de recherche au niveau local dans les PEID avaient déjà été subventionnés. Un sommet d'experts de la région s'est tenu en 2013 à Auckland (Nouvelle-Zélande) au sujet des calendriers traditionnels dans le Pacifique, dans le but d'éclairer les stratégies d'adaptation au climat.

Un chapitre spécial dédié aux petites îles a été intégré à la publication de l'UNESCO *Weathering uncertainty: traditional knowledge for climate change and adaptation*, publiée en 2012. Les données et les références-clé fournies dans le livre ont contribué à une large reconnaissance des savoirs autochtones dans le cinquième rapport d'évaluation du GIEC publié récemment.

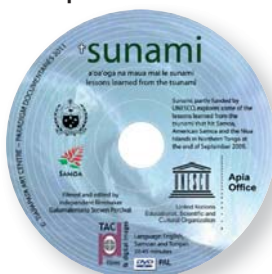
En 2011, l'UNESCO a produit un documentaire vidéo traitant de l'utilisation des savoirs traditionnels pour les systèmes d'alerte précoce dans les îles Cook. Cette vidéo décrit comment les savoirs traditionnels peuvent être utilisés pour la prévision et la préparation aux cyclones. Cette vidéo a été préparée par les Services de gestion des urgences des îles Cook, avec le soutien de l'UNESCO ; elle a été diffusée à la télévision nationale et mise à disposition dans les écoles.

Préparation aux tsunamis

En 2004, à la suite du plus grand tsunami qui ait, de mémoire d'homme, frappé l'océan Indien, la COI-UNESCO a pris l'initiative de coordonner la mise en place de systèmes d'alerte précoce au tsunami dans tous les océans du globe. Pour tester l'efficacité de ces systèmes d'alerte précoce, la Commission organise régulièrement (tous les deux ans environ) des exercices d'alerte précoce au tsunami dans les Caraïbes, l'océan Indien et l'océan Pacifique.

Dans le Pacifique, la COI-UNESCO travaille avec les Fidji, les Palaos, les Samoa, les Tonga, Tuvalu et le Vanuatu au développement de Plans nationaux de réponse aux tsunamis et de Procédures normalisées pour les institutions-clé, avec un format et une structure communs, de sorte à rationaliser le plan de réponse à l'échelle régionale. Ce projet est mis en œuvre en collaboration avec la division SOPAC du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique. En 2013, la COI a apporté son soutien à Kiribati et Tuvalu (comptant parmi ses membres les plus récents), pour un renforcement des capacités relatif aux tsunamis. Elle a aussi soutenu la révision du Plan de soutien tsunami des îles Salomon, par le biais d'un exercice national de simulation de tsunami organisé à la suite du tsunami qui frappa l'île de Santa Cruz en février 2013 et causa la perte de 10 vies humaines.

DVD : Enseignements tirés du tsunami qui frappa les Samoa, les Samoa américaines et les îles de l'archipel de Niua dans les Tonga du nord le 29 septembre 2009



© UNESCO 2011/Steven Percival, Tiapapata Art Centre/

L'UNESCO a développé un documentaire vidéo dédié au tsunami de 2009 qui frappa les Samoa, les Samoa américaines et les Tonga ; ce documentaire a été distribué aux Bureaux de gestion des catastrophes, ainsi qu'aux autres institutions concernées dans les Samoa et les Tonga, afin de partager les expériences communautaires et les enseignements de cette catastrophe majeure.



Bien que des systèmes d'alerte précoce soient en place dans le Pacifique depuis 1960, le Système d'alerte aux tsunamis et autres risques côtiers dans la mer des Caraïbes et les régions adjacentes ne fut mis sur pied qu'en 2005, après des années de plaidoyer de la part de la COI-UNESCO. Il aura fallu qu'un tragique tsunami survienne l'année précédente dans l'océan Indien pour mettre la machine en marche dans cette région.

En 2005, il n'y avait qu'une douzaine de stations sismiques dans les Caraïbes, et seulement une poignée de stations de mesure du niveau de la mer ; un seul territoire disposait de cartes d'inondation potentielle par les tsunamis ; aucune carte d'évacuation ni aucun test de communication n'étaient établis ; un seul point focal était utilisé pour l'alerte aux tsunamis, et la région ne disposait d'aucun centre d'alerte ni d'aucun centre d'information sur les tsunamis. Neuf ans plus tard, la région compte :

- Plus de 110 stations sismiques permettant la localisation précise de l'épicentre des séismes ;
- Plus de 60 stations côtières et océaniques surveillant le niveau de la mer et permettant la détection et la prévision des tsunamis ;
- Un large réseau GPS couvrant les Caraïbes, dont les promesses de renforcer les systèmes d'alerte précoce aux tsunamis sont largement respectées, est en cours de finalisation ;
- Le Centre d'alerte aux tsunamis du Pacifique et le Centre d'alerte aux tsunamis de la Côte ouest et de l'Alaska émettent des informations sur les tsunamis ;
- Un Centre d'information sur les tsunamis dans les Caraïbes (CTIC) a été établi à Bridgetown par le gouvernement de la Barbade sous l'égide d'un accord avec l'UNESCO ;
- 30 des 32 États membres ont identifié et mis à disposition des Points focaux nationaux pour l'alerte aux tsunamis et des Points de contact nationaux pour les tsunamis ;
- De nombreux pays ont d'ores et déjà mené des évaluations des risques liés aux tsunamis et établi des cartes d'évacuation ;
- Des tests de communications sont conduits tous les mois ;
- Plus de la moitié des membres ont établi des plans de réponse en cas de tsunami ;
- Trois exercices d'alerte aux tsunamis couvrant toute la région caraïbe ont été menés en 2011, 2013 et 2014.

Dans les Caraïbes, l'exercice d'alerte aux tsunamis le plus récent a été conduit le 26 mars 2014. Quelques 95 % des États et des territoires ont participé à l'exercice, qui a mobilisé plus de 20 000 personnes et suscité une importante couverture médiatique.

Le Système d'alerte aux tsunamis de l'océan Indien fut mis à l'épreuve en avril 2012, lorsqu'un violent séisme prenant naissance au large de la côte ouest de Sumatra (Indonésie) déclencha des vagues mesurant 1 m de hauteur. La COI-UNESCO déclara que le système avait correctement réagi lors de ce premier test grandeur nature. L'UNESCO a réalisé à cet effet un rapport d'évaluation complet afin d'identifier les possibles améliorations à apporter au système.

Donner aux enfants les outils pour faire face aux catastrophes

© Department of Disaster Management, BVI



Les élèves de l'école primaire Althea Scatliffe de Tortola (îles Vierges britanniques) réagissent au signal d'évacuation des zones de faible altitude et se dirigent vers les hauteurs, à l'occasion de l'Exercice de simulation national grandeur nature de séisme et de tsunami (dénommé Wave/ Lantex 11). Cet exercice a contribué à tester le degré de préparation aux séismes et aux tsunamis dans les écoles et les services d'urgence.

Photographie d'un message d'alerte via un téléphone portable au cours de l'exercice CARIBE WAVE 2011



© Marta Marin

En 2012, l'UNESCO et l'UNICEF ont publié les résultats d'une étude sur le thème de *l'intégration de la réduction des risques de catastrophes aux programmes scolaires*². Celle-ci contient des études de cas concernant 30 pays, dont Cuba, Fidji et les Maldives. Ce document a révélé que, à Cuba comme à Fidji, l'éducation à la réduction des risques de catastrophes était abordée au sein de diverses matières de l'enseignement primaire comme du secondaire, telles qu'en biologie, en géographie et en sciences sociales, avec une approche interdisciplinaire large visant à enseigner aux enfants l'interdépendance entre la société et la nature. Dans les Maldives, le ministère de l'Éducation a commencé en 2009 à intégrer la réduction des risques de catastrophes naturelles aux programmes du primaire et du secondaire, dans le cadre d'un projet soutenu par le PNUD.

Actuellement, cinq pays des Caraïbes font l'expérience-pilote d'un guide technique décrivant des méthodes d'intégration de l'éducation à la réduction des risques de catastrophes aux programmes scolaires. Ce guide a été développé par l'UNESCO et l'UNICEF pour faire suite à l'étude susmentionnée.

Par ailleurs, l'UNESCO aide certains pays à intégrer la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques dans les programmes scolaires (voir aussi p.4). Par exemple, dans le Pacifique, un *Cadre intégré d'Éducation aux changements climatiques et à la gestion des risques de catastrophes naturelles* est actuellement développé afin de guider les efforts du secteur éducatif visant à réaliser pleinement cette intégration dans la planification scolaire, dans les programmes scolaires, mais aussi dans les activités communautaires.

Depuis 2007, l'UNESCO travaille avec les écoles de Cuba et de la République Dominicaine sur le thème de la *Prévention des risques et de l'éducation dans les situations d'urgence causées par des phénomènes naturels dans les îles des Caraïbes*. Dans le cadre de ce projet, l'UNESCO a publié en 2012 un livre en espagnol intitulé *Éducation au développement durable, à la prévention des catastrophes et à la protection de la santé mentale au sein des écoles et des communautés*. Conçu tant pour les enseignants que pour leurs élèves, ce document a vu le jour à la suite de la saison des ouragans de 2008, qui fut particulièrement violente. Ce livre de 200 pages est accompagné d'un DVD interactif contenant des documentaires ainsi que des jeux éducatifs. Ce kit a depuis été distribué dans les écoles cubaines. La même année, l'UNESCO a conçu cinq posters dont le but est d'aider les instituteurs à aborder de nouveaux sujets. Ces posters couvrent les thèmes suivants : (1) hygiène environnementale, (2) séismes, (3) ouragans, (4) inondations, tornades et glissements de terrain, (5) soutien psychologique et psychosocial aux personnes en situation d'urgence.



² Voir <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002170/217036e.pdf>

Mettre en valeur et partager les patrimoines et les identités insulaires

L'UNESCO soutient les PEID dans la conception et la mise en œuvre de politiques culturelles innovantes visant à renforcer le patrimoine et la créativité. Ceci inclut la protection et la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel, la promotion du tourisme responsable, le soutien aux industries créatives et la transmission des savoirs traditionnels au travers d'institutions telles que musées, archives et centres culturels, avec un accent mis sur les communautés locales et autochtones ainsi que la jeunesse.

La sauvegarde de l'environnement historique des PEID renforce la résilience des communautés face aux menaces causées par une mondialisation incontrôlée, par les catastrophes naturelles ainsi que par les changements climatiques. Lorsque les individus et les communautés sont touchés par des catastrophes ou mis à l'épreuve par des changements rapides de leur environnement, les programmes culturels soutenant la réhabilitation du patrimoine, des traditions et des institutions peuvent aider à reconstruire un sens de la continuité, du respect de soi, ainsi qu'une certaine confiance en l'avenir. L'aspect culturel doit donc être pris en considération et intégré à la réduction des risques liés aux catastrophes, à l'atténuation des effets des changements climatiques, ainsi qu'aux plans et politiques d'adaptation (voir p.14 – Renforcer la résilience des îles).

Réaffirmer l'importance de l'identité culturelle pour le développement durable

Les démarches de l'UNESCO visant à aider les PEID à renforcer leurs capacités et leurs ressources culturelles sont conformes au Chapitre XIX de la *Stratégie de Maurice* sur la Culture, ainsi qu'aux initiatives régionales naissantes.

Les Ministères de la Culture des îles du Pacifique se sont réunis à Honiara (îles Salomon) en 2012 pour approuver la *Stratégie culturelle régionale du Pacifique : Investir dans les Cultures du Pacifique (2010–2020)*, un cadre pour la coopération culturelle régionale. L'UNESCO a substantiellement contribué à l'élaboration de cette stratégie, qui s'appuie sur les conventions de l'UNESCO sur la culture pour guider les politiques culturelles régionales et nationales.

En guise de préparation à la troisième Conférence internationale sur les Petits États Insulaires en Développement de 2014, L'UNESCO a organisé, à la demande des PEID du Pacifique, une table ronde sur la *culture et le développement durable dans les PEID et l'agenda de l'après-2015*, qui s'est tenue à Nadi en Juillet 2013. Les participants ont reconnu l'importance de la culture comme base du bien-être dans le Pacifique et ont souligné la nécessité de mettre en place des politiques culturelles nationales, financées de manière adéquate, afin de renforcer particulièrement le secteur culturel et les industries culturelles. Ils ont aussi souligné l'importance de l'intégration de la culture aux stratégies de développement durable et la nécessité de renforcer la portée internationale des voix du Pacifique au sujet de la culture dans le développement durable.

Le document final de la Conférence préparatoire des Caraïbes organisée à Kingston (Jamaïque) en juillet 2013 reconnaît l'importance de la promotion de l'identité culturelle comme un moyen de favoriser le développement durable, et appelle de ses vœux à l'élimination de la pauvreté par une démarche axée sur les peuples. En outre, la réunion préparatoire interrégionale organisée à Bridgetown (Barbade) en août 2013 a réaffirmé le rôle moteur et catalyseur de la culture pour le développement durable.

Améliorer la gestion du patrimoine mondial

Vue aérienne des îles Marshall

La majeure partie des 32 sites du patrimoine mondial se trouvant dans les PEID sont des biens culturels ; le reste est constitué de sites naturels (7) et mixtes (1). Depuis 2008, onze nouveaux sites ont été ajoutés à la liste (voir tableau p.25).

Presque tous les PEID du Pacifique sont des États parties à la Convention du patrimoine mondial de 1972. Depuis 2010, trois pays de cette région ont connu l'inscription de leur premier site à la Liste du patrimoine mondial (les Fidji, les Kiribati et les îles Marshall), dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action Pacifique pour le patrimoine mondial (2010–2015). Depuis 2010, des ateliers ont été organisés dans de nombreux pays insulaires du Pacifique (dont les Palaos, les Samoa et les Fidji), sur les thèmes du développement des plans de gestion, de la mise en place de bases de données et du tourisme durable.

Le Programme du patrimoine mondial pour les Petits États Insulaires en Développement offre soutien et assistance aux PEID pour la gestion de leurs biens inscrits au patrimoine mondial, ainsi que pour la préparation des nouvelles nominations à la Liste du

patrimoine mondial. En juillet 2013, plus de 300 participants avaient déjà bénéficié des ateliers organisés au sein de ce programme. Toujours dans le cadre de ce programme, un projet visant à développer des activités régionales de renforcement des capacités pour le Pacifique et les PEID d'Afrique et à consolider les activités existantes dans les PEID des Caraïbes a été approuvé en 2011, avec le soutien du gouvernement du Japon à hauteur de 1 million de dollars des États-Unis.

Le Programme de renforcement des capacités dans les Caraïbes (CCBP) est orienté sur des formations à long terme pour la gestion du patrimoine culturel, en réponse à l'appel du Comité du patrimoine mondial pour le renforcement des expertises locales, dans le but d'améliorer la protection des sites du patrimoine mondial et d'encourager les nouvelles nominations. Ce programme est doté d'un réseau de spécialistes du patrimoine et d'universités. Le module de formation du programme est un outil en ligne largement utilisé, et dédié à divers aspects de la gestion : tourisme, centres historiques, risques, paysages culturels et patrimoine naturel. Plus de 200 experts des Caraïbes ont été formés depuis 2007 et les États parties ont été guidés tout au long du processus vers les nouvelles nominations pour l'inscription à la liste du patrimoine mondial. Un numéro spécial de la revue *Culture et Développement* sur le *Patrimoine mondial dans les Caraïbes*, incluant une évaluation du CCBP, a été publié en Juin 2014. Ces efforts de renforcement des capacités ont mené

à la ratification par les Bahamas de la Convention de 1972 sur le patrimoine mondial, qui entrera en vigueur le 15 août 2014 et qui fait du pays insulaire le 191^e Etat partie de la Convention.

Dans le cadre du Plan d'action du patrimoine mondial dans le Pacifique, le projet *Pacific Heritage Hub* a été inauguré en 2013 à Fidji, à l'Université du Pacifique sud. Regroupant 22 pays et territoires insulaires du Pacifique, ce réseau a pour but de renforcer les liens entre l'UNESCO, les gouvernements des îles du Pacifique, les institutions, les organisations et les communautés autochtones, afin d'améliorer la gestion des savoirs, de renforcer la gestion du patrimoine, et de favoriser les financements durables et la mise en place de partenariats. En 2013, le *Hub* a organisé de nombreux séminaires et ateliers sur divers sujets relatifs au patrimoine dans le Pacifique. Il développe actuellement un cours universitaire sur la gestion du patrimoine à l'Université du Pacifique sud, en coopération avec des universités australiennes et en accord avec le gouvernement australien.

Créer une coopération entre les biens marins

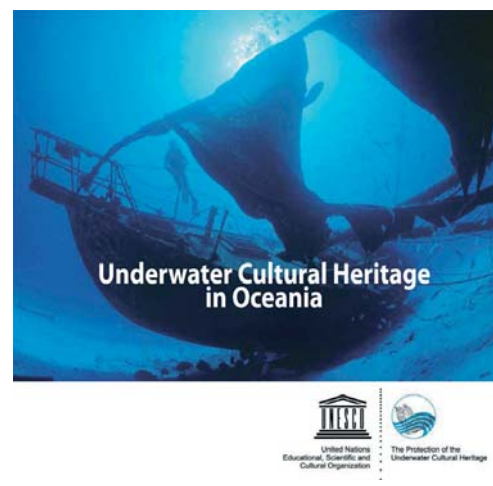
L'UNESCO a lancé le Programme marin du patrimoine mondial en 2005. Un protocole d'accord a été signé en 2013 avec l'Agence française des aires marines protégées, afin de fournir un cadre au développement de la coopération entre les différents biens marins du patrimoine mondial dans le Pacifique. On compte parmi ces derniers des territoires d'outre-mer, tels que les *lagons de Nouvelle-Calédonie : diversité récifale et écosystèmes associés* (France) et *Papahānaumokuākea* (États-Unis). Une première réunion des acteurs régionaux et des gestionnaires des sites marins existants et potentiels du patrimoine mondial a eu lieu en Nouvelle-Calédonie en 2014. Outre le renforcement de la coopération, cette réunion vise à encourager l'échange de bonnes pratiques entre les gestionnaires des sites du Pacifique, et impliquera les plus grandes ONG en ce qui concerne les mesures de protection.

Protéger le patrimoine subaquatique

Il existe une prise de conscience de l'énorme potentiel que pourraient représenter les sites subaquatiques pour le tourisme culturel durable ainsi que pour les loisirs. Les études démontrent par exemple que les plongeurs restent plus longtemps et dépensent plus que les autres types de touristes. Compte tenu de l'importance du tourisme dans les PEID, comme le souligne leur Programme d'action, il est vital pour eux de protéger, d'étudier et d'améliorer leurs sites subaquatiques.

L'UNESCO soutient les PEID dans cette entreprise par la Convention de 2001 sur la Protection du Patrimoine Culturel Subaquatique, déjà ratifiée par plusieurs d'entre eux. Cette convention ne contient pas de liste. Tout le patrimoine culturel subaquatique est considéré comme de facto digne de protection. La Convention fournit une protection juridique au site, établit des normes pour l'archéologie sous-marine et garantit la coopération internationale.

Plusieurs publications sur le patrimoine sous-marin dans les PEID ont été produites par l'UNESCO, telles que le manuel et ouvrage de formation intitulé *Underwater Cultural Heritage in Oceania and Caribbean Underwater Cultural Heritage*. De nombreux cours de formation ont été organisés, comme par



Biens du patrimoine mondial dans les PEID

Pays	Bien	Type de site	Année de désignation
Bahreïn	Activités perlières, témoignage d'une économie insulaire	Culturel	2012
	Qal'at al-Bahreïn – ancien port et capitale de Dilmun	Culturel	2005
Barbade	Centre historique de Bridgetown et sa garnison	Culturel	2011
Cuba	Centre historique de Camagüey	Culturel	2008
	Centre historique urbain de Cienfuegos	Culturel	2005
	Parc national Alejandro de Humboldt	Naturel	2001
	Paysage archéologique des premières plantations de café du sud-est de Cuba	Culturel	2000
	Parc national Desembarcodel Granma	Naturel	1999
	Vallée de Viñales	Culturel	1999
	Château de San Pedro de la Roca, Santiago de Cuba	Culturel	1997
	Trinidad et la vallée de Los Ingenios	Culturel	1988
	Vieille ville de La Havane et son système de fortifications	Culturel	1982
Cabo Verde	CidadeVelha, centre historique de Ribeira Grande	Culturel	2009
Dominique	Parc national de Morne Trois Pitons	Naturel	1997
République Dominicaine	Ville coloniale de Saint-Domingue	Culturel	1990
Fidji	Ville portuaire historique de Levuka	Culturel	2013
Haïti	Parc national historique – Citadelle, Sans Souci, Ramiers	Culturel	1982
Kiribati	Aire protégée des îles Phoenix	Naturel	2010
Îles Marshall	Site d'essais nucléaires de l'atoll de Bikini	Culturel	2010
Îles Salomon	Rennell Est	Naturel	1998*
Maurice	Paysage culturel du Morne	Culturel	2008
	AapravasiGhat	Culturel	2006
Palaos	Lagon sud des îles Chelbacheb	Mixte	2012
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Ancien site agricole de Kuk	Culturel	2008
Saint-Kitts-et-Nevis	Parc national de la forteresse de Brimstone Hill	Culturel	1999
Sainte-Lucie	Zone de gestion des Pitons	Naturel	2004
Seychelles	Réserve naturelle de la vallée de Mai	Naturel	1983
	Atoll d'Aldabra	Naturel	1982
Vanuatu	Domaine du chef Roi Mata	Culturel	2008

* Inscrit en 2013 sur la Liste du patrimoine mondial en danger

exemple en 2012 en Jamaïque et à Cuba. En collaboration avec des partenaires internationaux, de nombreuses conférences scientifiques ont également eu lieu, telles que la conférence de l'Asie-Pacifique à Hawaii en 2014.

En 2013, l'UNESCO a organisé un atelier à Saint-Kitts-et-Nevis qui a débouché sur l'élaboration d'un modèle de loi pour la Protection du patrimoine culturel, sur la base de la Convention de 2001.

Les Bahamas ont accueilli en Juillet 2014 une réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC) sur le patrimoine culturel subaquatique. Cet événement a été organisé en suivi à la Réunion Ministérielle de Lima de 2013 sur la *Protection du Patrimoine culturel subaquatique*, à laquelle ont participé des ministres et experts de 24 pays de la région Amérique Latine et Caraïbes, dont 11 PEID (Antigua-et-Barbuda, la Barbade, les Bahamas, Belize, Cuba, le Guyana, les Îles Vierges britanniques, la Jamaïque, la République dominicaine, St Maarten et Trinité-et-Tobago).

Ces efforts de renforcement des capacités ont conduit à la ratification de la Convention de 2001 sur la Protection du patrimoine culturel subaquatique par deux PEID des Caraïbes, Antigua-et-Barbuda en 2013 et le Guyana en 2014.

Le patrimoine culturel subaquatique a également été l'objet d'un séminaire en avril 2014, en marge de la Réunion préparatoire intersessionnelle à New York relative à la troisième Conférence sur les PEID qui aura lieu à Samoa, du 1 au 4 septembre 2014. Durant cette conférence, l'UNESCO organisera en septembre 2014 un autre événement parallèle sur le thème du patrimoine subaquatique des PEID.

Sauvegarder le patrimoine immatériel dans les Caraïbes et le Pacifique

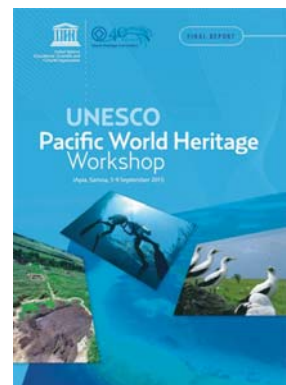
Dans de nombreux PEID, les préoccupations concernant la subsistance, les cellules familiales fortes et la communauté s'effacent peu à peu au profit du consumérisme, de l'individualisme et d'un déclin des systèmes sociaux traditionnels. Ces tendances entravent la transmission des savoirs traditionnels. Pour protéger la culture traditionnelle, il est nécessaire de protéger les communautés qui tiennent à la fois les rôles de dépositaires, de créateurs et de transmetteurs de ce patrimoine vivant. C'est précisément le but de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel de 2003.

La moitié des PEID du Pacifique sont États parties à la convention. Ils sont en train de développer des politiques et stratégies nationales pour pouvoir préserver le patrimoine immatériel dans leurs pays respectifs.

Belize, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago sont bénéficiaires d'un projet sous-régional financé par le Japon qui a pour objectif d'évaluer les processus d'élaboration des politiques dans ces pays, ainsi que le développement d'un cadre permettant l'inventaire par les communautés elles-mêmes de leur patrimoine vivant. Dans le cadre de ce projet, des ateliers nationaux ont été organisés à Belize City et à Kingston en 2012, sur le thème de la mise en œuvre de la Convention de 2003. Par ailleurs, en 2013, Belize, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago ont bénéficié d'un atelier sur le thème de l'inventaire du patrimoine immatériel. Ces ateliers ont réuni des responsables gouvernementaux, des ONG et des praticiens communautaires.

Un programme de renforcement des capacités nationales, financé par la Norvège, a été mis en œuvre en 2012-2014 à Cuba, à Haïti et en République Dominicaine, incluant des ateliers d'activités sur les sites avec les communautés locales, afin de documenter le patrimoine immatériel.

Des ateliers similaires ont été organisés à travers le Pacifique, en particulier en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Samoa. Par ailleurs, les pays suivants ont reçu une assistance technique : îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, îles Salomon, Kiribati, Nauru, Palaos, Timor oriental, Tonga et Vanuatu.



Au Forum des jeunes des Caraïbes sur le Patrimoine culturel immatériel, organisé à Saint-Georges (Grenade) en novembre 2012, 26 jeunes provenant de 16 PEID ont échangé des informations et développé leurs propres plans d'action nationaux et sous-régionaux pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Leur participation a été financée par la Bulgarie et les Fonds du patrimoine culturel immatériel.

Veiller au respect de l'égalité des sexes

En juin 2013, une consultation sur le thème de la Responsabilisation des femmes pour une culture de la paix et de la non-violence a été organisée à Nadi (Fidji), en coopération avec l'ONU Femmes et le Centre du PNUD pour le Pacifique. Cette consultation a souligné la nécessité de garantir la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel dans le respect de l'égalité des sexes, en incorporant aux activités de renforcement des capacités dans le Pacifique des composantes portant sur l'égalité des sexes, et en partageant les expériences par le biais de rapports périodiques préparés par les États parties.

Utiliser le patrimoine immatériel pour renforcer la résilience communautaire

Membres des communautés des Kiribati



© UN Photo/Eskinder Debebe

Un intérêt croissant est porté à la contribution du patrimoine culturel immatériel au renforcement de la résilience communautaire vis-à-vis des catastrophes naturelles et des changements climatiques. Citons en guise d'exemple les savoirs autochtones liés aux prévisions météorologiques, les constructions vernaculaires, la gouvernance des villages et l'échange réciproque d'éléments de la richesse traditionnelle permettant de développer les réseaux sociaux et de protection.

Des sites et des activités culturelles liés au patrimoine samoan ont été pris en compte dans l'*Évaluation des besoins post-catastrophe aux Samoa*, entreprise à la suite du passage du cyclone Evan en décembre 2012. Publié par le gouvernement des Samoa avec l'aide des NU et de la Banque Mondiale, le rapport d'évaluation souligne le rôle crucial des pratiques communautaires à l'échelle des villages pour le renforcement et le maintien de la résilience communautaire.

Soutenir les musées

Dans une période où le rôle des communautés et des familles étendues est affaibli par la mondialisation, les musées jouent un rôle crucial et grandissant dans la transmission des savoirs entourant le patrimoine culturel.

L'UNESCO soutient un grand nombre de musées situés dans le Pacifique. En 2010, l'Organisation a mis en place des formations sur les thèmes de la documentation et de la promotion des biens culturels, afin d'aider le Timor oriental à sauvegarder son patrimoine culturel mobilier. Par ailleurs, l'UNESCO a aidé les autorités samoanes à publier un rapport *Musée aux Samoa : Passé, présent et futur* et a contribué à l'amélioration du site web du Musée national des Samoa. L'UNESCO participe aussi à la préservation de l'Acte de cession des Fidji, ainsi que d'autres articles-clés du patrimoine documentaire des Fidji, dans le cadre du Programme Mémoire du monde (voir aussi p.33).

Avec le soutien de l'UNESCO et la participation du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), la Pacific Islands Museum Association a organisé en juin 2012 un atelier *Youth Speak!* dans les îles Salomon, dans un but de sensibilisation à l'importance de la culture comme source d'identité et de créativité.

Combattre le trafic illicite des biens

Dans beaucoup de PEID, un nombre croissant de biens de grande valeur sortent de leur pays d'origine sans l'acte de transaction requis ; certains de ces biens réapparaissent parfois dans des musées situés en-dehors de la région. Pour cette raison, l'UNESCO a établi un partenariat avec l'Association des musées des îles du Pacifique, dans le but de fournir un soutien en matière de politique et d'organiser des ateliers régionaux, avec pour objectif la promotion de la Convention de 1970 concernant les *Mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels*.

En 2010, l'UNESCO a soutenu la publication de catalogues répertoriant des biens culturels, et notamment des objets en bois, issus des collections nationales. Un atelier sur l'application de la Convention de 1970 dans les Caraïbes a eu lieu à Sainte-Lucie en Décembre 2012 et un numéro spécial de la revue Culture et Développement a été publié en 2013 à ce sujet.

Soutenir l'émergence de secteurs culturels dynamiques

Ces dernières années, deux principaux mécanismes internationaux ont permis la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO sur la Protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles dans les PEID.

Le premier est le Fonds international pour la diversité culturelle. Depuis 2010, plus de 10 % de ce fonds ont été consacrés à des projets mis en place dans les PEID. Environ 400 000 dollars des États-Unis ont été octroyés à six PEID afin de favoriser l'émergence de secteurs culturels dynamiques. Ces projets couvrent des thèmes allant du développement et de la mise en œuvre des politiques culturelles nationales (Grenade, Saint-Vincent-et-les-Grenadines) et du renforcement des industries culturelles comme moyen de combattre le chômage chez les jeunes dans les zones défavorisées (Cuba, Kiribati, Sainte-Lucie), à l'amélioration de l'accès des professionnels des industries créatives aux marchés internationaux (la Barbade).

Le deuxième mécanisme est le projet de *Banque d'expertise pour renforcer le système de gouvernance de la culture dans les pays en développement*, financé par l'UNESCO et l'UE. Entre 2011 et 2013, ce projet a fourni une assistance technique à quatre PEID : la Barbade, Haïti, Maurice et les Seychelles. Ces missions avaient pour objectif d'aider ces pays à établir des cadres institutionnels et légaux pour le développement des secteurs culturels nationaux et l'intégration de politiques prenant en compte le rôle de la culture dans le développement social et économique, en particulier à travers les industries culturelles.

Dans ce cadre, les Seychelles ont adopté une nouvelle politique concernant les industries créatives et établi une stratégie pour le développement de leur industrie musicale. Une évaluation de l'état de l'industrie du livre à Haïti a également été menée. Une série de recommandations détaillées ont été développées pour faire de l'industrie culturelle un des contributeurs majeurs à l'économie de la Barbade. D'autres exemples peuvent encore être cités, tels que la stratégie adoptée pour soutenir le développement de l'industrie culturelle à Maurice, conjointe à des plans d'action clairs.

Préserver la mémoire de la traite négrière

Quatre des 20 membres du Comité scientifique international du projet *La route de l'esclave* sont originaires des PEID. En 2011, l'UNESCO a commissionné deux études portant sur des sujets jusque-là insuffisamment documentés : la traite négrière et l'esclavage autour de la mer Rouge et dans le Pacifique (voir aussi le Programme Mémoire du Monde, p.33).

Au cours des ans, le projet a contribué à l'inventaire, la préservation et la promotion des sites et des lieux de mémoire liés à la traite négrière et à l'esclavage sur les îles des Caraïbes et de l'océan Indien. Un groupe d'experts internationaux développe actuellement un guide méthodologique et des modules de formation sur le *Tourisme de la mémoire*. Ces supports seront particulièrement utiles aux PEID des Caraïbes et de l'océan Indien actifs dans le domaine du tourisme culturel ; ils devraient les aider à diversifier leur potentiel dans ce domaine.

À Saint-Kitts-et-Nevis, le Comité national du projet *La route de l'esclave* a été présenté au grand public en juillet 2011, par le biais d'une série de conférences et de consultations sur le thème *Vers l'érection d'un monument en souvenir de nos ancêtres, de l'abolition de l'esclavage et de la traite négrière*.

Dans l'océan Indien, un Programme intitulé *Routes de l'esclavage et du travail forcé* a été lancé en 2004, avec l'assistance du projet *La route de l'esclave*. Ce Programme vise à mettre en valeur les liens historiques que Maurice, les Seychelles, Madagascar et la Réunion ont noué avec l'Afrique, l'Inde et la Chine. À Cabo Verde, un dessin animé portant sur la traite négrière à Cidade Velha a été produit en 2010 à l'attention des jeunes. En Guinée-Bissau, l'UNESCO a soutenu en novembre 2011 le Festival de Cacheu sur l'esclavage et la traite négrière dans les îles de Bissau. La désignation d'un Mémorial de Cacheu est en cours de considération ; cela contribuerait à définir des itinéraires touristiques couvrant les lieux de mémoire en Guinée-Bissau, à Cabo Verde, en Gambie et au Sénégal.

**Rompre le silence,
tambour battant,
commémoration de la
Journée internationale
du souvenir de la traite
négrière et de son abolition**

En mars 2013, le Bureau du Comité Scientifique International s'est réuni à la Barbade afin de discuter d'un plan d'action pour le projet *La route de l'esclave* à l'occasion de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2013–2022) proclamée par les NU, ainsi que de l'organisation d'événements destinés à marquer les 20 ans du projet en 2014, dans les Caraïbes, l'océan Indien et d'autres régions.



Édifier des sociétés du savoir dans les îles

L'UNESCO contribue au Chapitre XVIII de la *Stratégie de Maurice sur la Gestion des connaissances et l'information pour les processus décisionnels* par le biais d'une approche interdisciplinaire. Pour établir des sociétés du savoir inclusives, l'UNESCO encourage le pluralisme des médias et la liberté de la presse, la préservation du patrimoine documentaire, l'accès universel à l'information faisant partie du domaine public et un plus large accès au savoir.

L'UNESCO assiste les PEID dans leur développement de politiques et de mécanismes de coopération pour l'adoption de ressources éducatives libres, le libre accès, les logiciels libres et gratuits. L'Organisation promeut également des politiques relatives aux technologies de l'information et de la communication (TIC) allant dans le sens de l'égalité des sexes et de l'intégration des femmes.

Jeunes journalistes
Est-Timorais



© UNESCO

Mise en place d'un Réseau de producteurs d'émissions télévisées sur le VIH et le SIDA

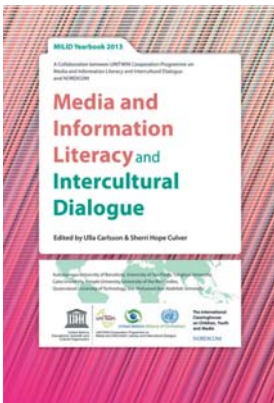
Le Réseau de producteurs d'émissions télévisées pour *la lutte contre le VIH et le SIDA* de l'UNESCO est un projet soutenu par l'ONUSIDA, qui a depuis 2002 permis de consolider les compétences professionnelles de plus de 300 jeunes producteurs d'émissions télévisées venant du monde entier ; 40 des participants sont originaires de 18 PEID. Les stagiaires ont pris part à des séances de sensibilisation aux défis posés par la pandémie de VIH/SIDA, aux risques liés aux rapports sexuels avec des partenaires multiples et parallèles, au faible taux d'utilisation des préservatifs, aux violences à l'égard des femmes, à l'homophobie, à l'exclusion sociale et à la toxicomanie.

En 2002, 2008 et 2013, l'UNESCO a organisé des séances de formation et des exercices de révision par les pairs en Asie-Pacifique et dans les Caraïbes, en collaboration avec le Centre régional des médias du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, l'Union des Radiodiffusions des Caraïbes, l'Institut de l'Asie-Pacifique pour le développement de la radiodiffusion, l'Union de radiodiffusion pour l'Asie-Pacifique, ainsi que d'autres partenaires. Cette collaboration a débouché sur la production de 14 cours-métrages réalisés par de jeunes producteurs d'émissions télévisées, libres de droits afin de faciliter les échanges entre les diffuseurs de l'Asie-Pacifique, des Caraïbes et d'ailleurs. Le manuel de l'UNESCO *Getting the Story and Telling it Right*, réalisé à l'attention des producteurs TV sur le thème du VIH/SIDA, fut une ressource déterminante pour la réalisation de ce projet.

Aujourd'hui, le Réseau de producteurs d'émissions télévisées pour la lutte contre le VIH et le SIDA de l'UNESCO est actif à Anguilla, à Antigua-et-Barbuda, aux Bahamas, dans les îles Vierges britanniques, en Dominique, à Fidji, en Grenade, au Guyana, dans les îles Salomon, en Jamaïque, dans les Maldives, à Montserrat, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, à Saint-Kitts-et-Nevis, à Sainte-Lucie, à Saint-Martin et à Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

Améliorer l'éducation aux médias et à l'information

L'Université des Indes Occidentales fait partie du réseau d'universités et de bibliothèques du Programme de coopération sur le *Dialogue interculturel et l'Éducation aux médias et à l'information*, établi dans le cadre du Programme de jumelage des universités de l'UNESCO–UNITWIN. L'UNESCO a établi en 2011 un partenariat avec l'Université des Indes Occidentales visant à évaluer le niveau d'éducation aux médias et à l'information chez les enseignants d'Antigua-et-Barbuda, du Guyana, de Jamaïque et de Trinité-et-Tobago. Les Maldives étaient impliquées dans un processus similaire d'évaluation des étudiants en université. Les résultats de ces études sont disponibles dans le *Rapport annuel sur le Dialogue interculturel et sur l'éducation aux médias et à l'information*.



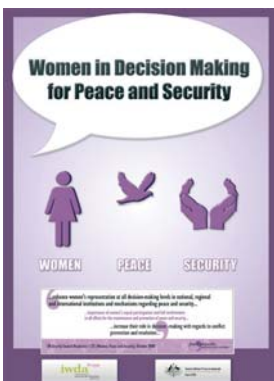
L'Association des bibliothèques universitaires, de recherche et institutionnelles des Caraïbes, l'autre membre du réseau UNITWIN, fait partie du comité directeur de la récente Alliance mondiale des partenaires de l'éducation aux médias et à l'information.

Entre 2007 et 2012, l'UNESCO a travaillé avec le Conseil de l'audiovisuel de la Jamaïque, la commission chargée de la formation des enseignants, ainsi qu'avec le Caribbean Institute of Media and Communication (CARIMAC), afin d'améliorer l'éducation aux médias et à l'information dans les écoles primaires et secondaires des Caraïbes. La première phase du projet (2007–2010) consista à créer et à tester des supports papier et audiovisuel par la suite utilisés pour former les enseignants en Jamaïque ; ces supports furent également testés avec dix écoliers du primaire. Au cours de la deuxième phase (2010–2012), les supports furent étoffés et 80 enseignants de niveau collège furent formés dans cinq écoles pilotes.

Le programme de formation de l'UNESCO sur l'éducation aux médias et à l'information est à la base de deux cours en ligne développés par l'UNESCO, en collaboration avec le Réseau universitaire pour l'éducation aux médias et à l'information et le dialogue interculturel. Le lancement de la première formation en février 2013 a généré des inscriptions d'étudiants en provenance du Timor oriental, des îles Cook, d'Haïti, de Jamaïque, de Sainte-Lucie et de Trinidad-et-Tobago. La deuxième formation a été lancée en novembre 2013.

En juillet 2013, les décideurs politiques de Sainte-Lucie ont mis à l'essai la version préliminaire du document de *Stratégie et principes directeurs pour l'éducation aux médias et à l'information* lors d'un atelier soutenu par l'UNESCO et organisé en faveur des membres de l'Organisation des États des Caraïbes orientales.

Encourager les médias à prendre en compte la notion de genre



En 2012, l'UNESCO a apporté la touche finale à ses *Indicateurs d'égalité des genres dans les médias*, en coopération avec l'Union de radiodiffusion des Caraïbes (CBU), l'Union de radiodiffusion pour l'Asie et le Pacifique (ABU), ainsi que d'autres partenaires. Ces indicateurs ont depuis été testés dans quatre sociétés de presse de la Barbade, de Jamaïque, des Maldives et de Trinité-et-Tobago, qui ont effectué une auto-évaluation en partenariat avec l'UNESCO et les deux Unions de radiodiffusion régionales. Ces indicateurs ont depuis permis d'orienter les politiques et stratégies en matière d'égalité des genres adoptées par cinq radiodiffuseurs à Antigua, à la Barbade, en Jamaïque, aux Maldives et à Trinité-et-Tobago. En parallèle, l'Union de radiodiffusion des Caraïbes facilite l'échange de leçons apprises à travers des réunions annuelles.

En collaboration avec l'Université du Pacifique Sud, un cours en ligne sur la notion de genre et les médias a été développé dans le cadre du programme d'études en journalisme. Le cours en ligne permet à des journalistes en exercice d'accéder à distance aux dernières connaissances thématiques sur la manière d'améliorer à la fois la qualité et la fréquence des rapports qui encouragent l'égalité des sexes.

En partenariat avec l'ONU-Femmes et la FIJ- Asie/Pacifique, l'UNESCO a entrepris une recherche exhaustive sur les médias et la notion de genre en Asie-Pacifique, qui implique le Vanuatu. L'étude, qui sera publiée pour le Sommet de l'après-2015, examinera la situation des femmes qui travaillent dans les médias, leurs défis, obstacles et besoins ; le nombre de femmes à des postes de responsabilité et de prise de décision ; le rôle des syndicats, des associations et des réseaux de femmes, le résultat de leurs actions ; ainsi que les études de cas révélant les meilleures pratiques en matière de campagnes, de lieux de travail, de couverture médiatique et de représentation des femmes.

Édifier des sociétés du savoir dans les Caraïbes

Entre 2008 et 2014, l'UNESCO a encouragé la formation de centaines de journalistes des îles des Caraïbes afin de renforcer leurs capacités à communiquer correctement sur une variété de sujets tels que les ouragans, le patrimoine, le VIH et le SIDA, les thématiques de genre, ainsi que les nouvelles technologies et l'éthique sur internet.

L'UNESCO travaille en étroite collaboration avec les ministères de l'Éducation, Microsoft, Intel, les institutions d'enseignement supérieur et le Secrétariat de la CARICOM pour faire progresser les TIC dans le domaine de l'éducation parmi les membres de la CARICOM. L'accent est mis sur les TIC dans les politiques d'éducation, en promouvant les meilleures pratiques, les politiques de ressources éducatives en libre accès, ainsi que d'autres outils tels que les logiciels libres d'accès et gratuits pour les usagers. Les parties prenantes reconnaissent l'importance des TIC comme un moyen d'améliorer l'apprentissage, de contribuer à une éducation de qualité et comme un outil important pour la construction de la société du savoir.

Le déploiement des TIC dans les politiques de l'éducation dans les Caraïbes est basé sur les meilleures expériences provenant d'Asie en matière de politiques et de plans directeurs TIC. L'axe majeur du programme sur les TIC est le développement de politiques et de plans directeurs de haute qualité en matière de TIC.

Entre 2012 et 2013, le Programme intergouvernemental *Information pour tous* (PIPT) a étroitement collaboré avec les États des Caraïbes, afin de mettre en œuvre la Déclaration et la liste d'actions adoptées lors du Premier Sommet régional pour les pays néerlandophones et anglophones des Caraïbes, organisé par le PIPT à Saint-Georges (Grenade) en juin 2011 sur le thème de l'*Édification des sociétés du savoir dans les Caraïbes*. A la fin de cette rencontre, les délégués ont souscrit à la Déclaration de Saint-Georges qui décrit la vision pour l'avenir des sociétés du savoir dans les Caraïbes. Cela a conduit au lancement en décembre 2012 d'une étude portant sur 17 pays des Caraïbes, qui a permis aux États membres d'évaluer aux niveaux national et régional l'utilisation des logiciels libres et gratuits, des données libres et des ressources éducatives libres. Les 17 études de cas portent sur Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, Belize, les îles Vierges britanniques, les îles Caïman, Curaçao, la Dominique, Grenade, le Guyana, la Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Saint-Martin, le Surinam et Trinité-et-Tobago.



© UN Photo/Martine Perret

Depuis décembre 2012, l'UNESCO aide les pays à préparer leur feuille de route nationale en vue de cette intégration dans leurs stratégies de développement.

Dans le but d'aider les pays et territoires des Caraïbes à mettre à jour leurs cadres d'action nationaux, l'UNESCO leur a fourni ses *Principes directeurs pour le développement et la promotion du libre accès*³, publiés en anglais, en français et en espagnol en 2012. Un nombre important de pays ont désormais développé leur TIC dans les politiques d'éducation et dans leurs plans directeurs, y compris Antigua-et-Barbuda, la Dominique, le Guyana, la Jamaïque, le Suriname et Trinité-et-Tobago.

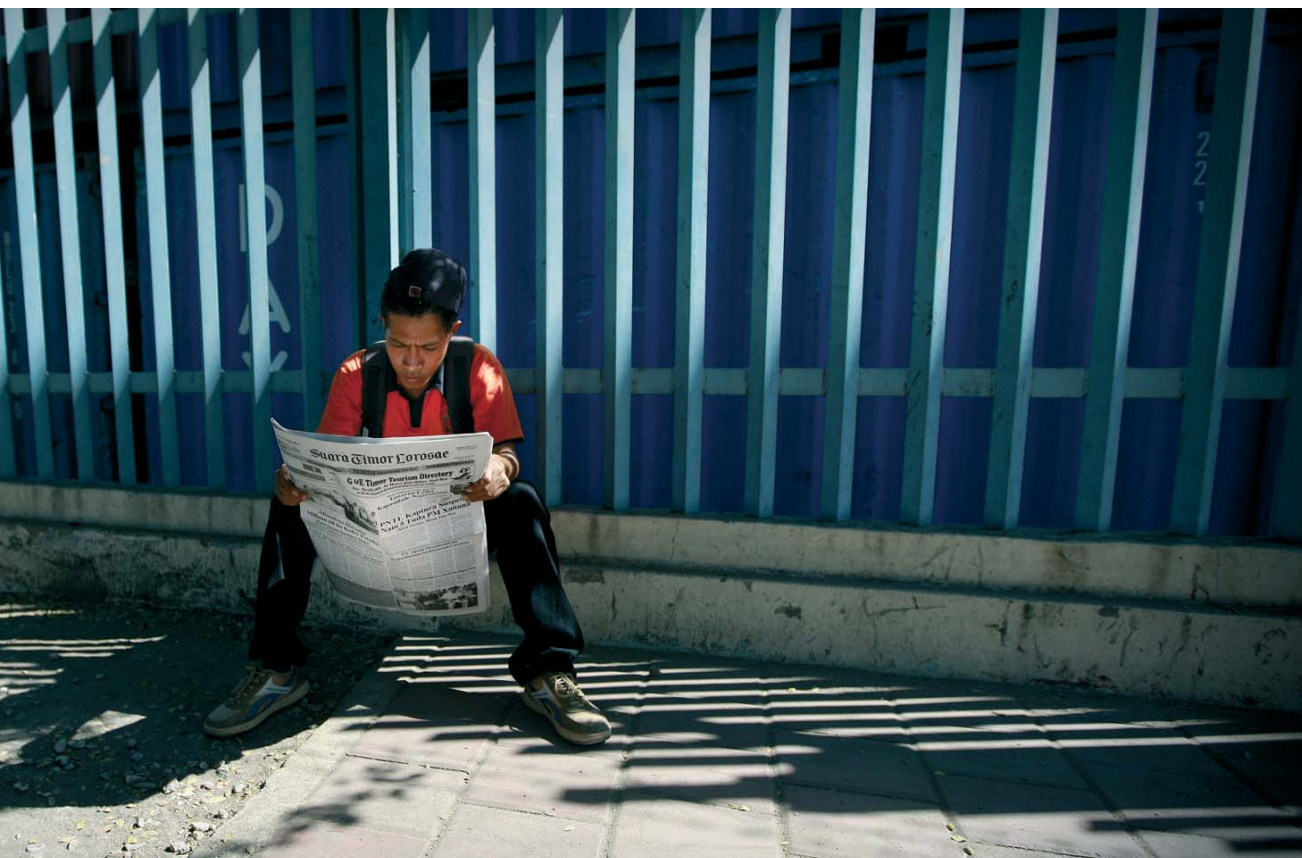
Préserver le patrimoine documentaire

Le Programme Mémoire du monde de l'UNESCO a été fondé il y a maintenant deux décennies. L'UNESCO n'intervient pas uniquement au niveau des politiques ; l'Organisation tente aussi de sensibiliser les gouvernements, les spécialistes et le grand public à la valeur de la préservation du patrimoine documentaire. Par ailleurs, l'UNESCO propose des formations et met en œuvre des projets tels que la numérisation des archives sonores des Corporations de radiodiffusion des Samoa et des îles Salomon.

L'UNESCO propose aux bibliothécaires et aux archivistes nationaux des formations à l'archivage numérique et à la préservation du patrimoine national. Les bibliothécaires et les archivistes y apprennent à convertir les documents papier et audiovisuels dans des formats numériques, ainsi qu'à utiliser des méthodes d'archivage numérique. Les bibliothèques sont par ailleurs encouragées à participer au projet de Bibliothèque numérique mondiale de l'UNESCO. En 2011 et 2012, des archivistes, bibliothécaires et spécialistes de l'information venant des Fidji, de Maurice, des Palaos et des îles Salomon ont été formés à la préservation des savoirs.

Un jeune Est-Timorais lit un quotidien local

³ Version en français : <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002220/222085f.pdf>



En 2011, l'UNESCO a fourni son aide au ministère de l'Éducation des Seychelles dans le but de retracer l'histoire de l'esclavage dans le pays, de préserver et diffuser les résultats de ces recherches via des CD-ROM, et d'intégrer l'histoire de l'esclavage dans le programme scolaire des écoles secondaires.

En septembre 2012, l'UNESCO a organisé une conférence internationale à Vancouver (Canada) sur le thème : *Mémoire du monde à l'ère du numérique : numérisation et conservation*. La manifestation a réuni des participants venant de la Barbade, des Fidji, du Guyana, de Jamaïque, de Madagascar, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Saint-Kitts-et-Nevis, des Seychelles et de Singapour.

Patrimoine documentaire des PEID inscrit au Registre Mémoire du monde

Patrimoine documentaire	Soumis par	Année d'inscription
Naissance d'une nation : moments-clé	Timor oriental	2013
Collection Arthur Bernard Deacon (1903–1927)	Vanuatu, Royaume-Uni	2013
Patrimoine documentaire d'ouvriers indiens sous contrat	Fidji, Guyana, Surinam, Trinité-et-Tobago	2011
Hommes D'argent : Travailleurs Antillais au Canal du Panama	Barbade, Jamaïque, Panama, Sainte-Lucie, Royaume-Uni et USA	2011
Collection Constantine	Trinité-et-Tobago	2011
Collection Nita Barrow	Barbade	2009
Patrimoine documentaire relatif à la résistance et à la lutte pour les Droits de l'Homme en République Dominicaine 1930–1961	République Dominicaine	2009
Journal de Farquharson	Bahamas	2009
Négatifs originaux du Noticiero ICAIC Latinoamericano	Cuba	2009
Registre des esclaves des Antilles britanniques 1817–1834	Bahamas, Belize, Bermudes, Dominique, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Trinité-et-Tobago, Royaume-Uni	2009
Fonds des Archives de la Fédération	Barbade	2009
Catecismo Corticu, premier catéchisme écrit en langue Papiamentu	Curaçao	2009
Livres pour le baptême des esclaves (1636-1670)	République Dominicaine	2009
Fonds Sir William Arthur Lewis	Sainte-Lucie	2009
Fonds José Martí Pérez	Cuba	2005
Collection C.L.R. James	Trinité-et-Tobago	2005
Patrimoine documentaire des personnes des Caraïbes réduites en esclavage	Barbade	2003
Collection Eric Williams	Trinité-et-Tobago	1999
Collection Derek Walcott	Trinité-et-Tobago	1997

Stimuler les capacités scientifiques et le bien-être social

Dans une période où les PEID sont confrontés à des bouleversements mondiaux tels que les changements climatiques et à des défis sociaux tels que les migrations et le chômage élevé des jeunes, l'UNESCO soutient l'élaboration de politiques publiques dans le Pacifique et les Caraïbes. Ces politiques se fondent sur des analyses factuelles et sont mises en forme par le biais d'approches participatives.

Après le tsunami
(Maldives)

Documenter les cas de « réfugiés climatiques »



© UN Photo/Evan Schneider

En 2008, les 2 500 habitants des îles Carteret de la Papouasie-Nouvelle-Guinée orientale ont fait la une des journaux en tant que premiers « réfugiés climatiques » du monde. Les Carteret sont un atoll composé de six îlots de faible altitude qui sont progressivement devenus inhabitables au cours de la décennie passée. Il est prouvé que le tassement du terrain et l'élévation du niveau de la mer aggravent l'érosion des côtes et favorisent les inondations d'eau salée et l'épuisement des ressources en eau douce. Des vagues successives de migrants se sont installées sur l'île toute proche de Bougainville, sur laquelle ils sont maintenant confrontés à de nouveaux problèmes : accès limité aux terres pour l'habitat et la culture de légumes, niveaux de criminalité et de violence élevés. Ce sont là quelques-uns des résultats d'une étude entreprise par l'UNESCO, en partenariat avec le Réseau de recherche sur les migrations en Asie-Pacifique et l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Lors d'un atelier régional organisé à Fidji en mai 2009 sur les *Changements climatiques et les migrations dans le Pacifique*, il est apparu que les Carteret ne constituent pas un cas isolé. Des cas de migrations accélérées par les conséquences physiques et économiques des changements climatiques se sont déclarés dans plusieurs localités du Pacifique. Cet atelier fut le premier du Pacifique à aborder les cas de migration liés aux changements climatiques. Organisé par le Réseau de recherche Asie-Pacifique sur les migrations, avec le soutien de l'UNESCO et de l'Université du Pacifique Sud, l'atelier a conclu à la nécessité de mieux documenter et comprendre les migrations liées aux changements climatiques.

Soutenir des politiques mieux informées dans les Caraïbes

En 2012, l'UNESCO a commandité trois études dans le but d'évaluer dans les Caraïbes les capacités d'utilisation efficace des données et des analyses sociales, pour la formulation et la planification de politiques durables. La première étude a porté sur les lacunes de données qui peuvent entraver les analyses sociales ; elle a été préparée par le bureau CARIBSAVE de la Barbade. La deuxième étude a porté sur l'interaction entre les sciences sociales et la société civile lorsque la formulation et la planification des politiques abordent les dimensions sociales des changements climatiques ; cette étude a été préparée par l'Institut des ressources naturelles des Caraïbes de Trinité-et-Tobago. La troisième étude a proposé une feuille de route pour la création dans les Caraïbes d'un centre régional d'échange d'informations et de gestion des savoirs concernant les changements climatiques ; cette étude a été préparée par la société Conrad Douglas & Associates de Jamaïque.

Ces trois rapports ont été analysés et validés lors d'une réunion sous-régionale sur le thème *Formulation et application des politiques environnementales dans la région des Caraïbes*, tenue à Saint-Kitts-et-Nevis en mai 2013. Cette réunion a été organisée par l'UNESCO, en collaboration avec le gouvernement de Saint-Kitts-et-Nevis. Outre les représentants gouvernementaux, elle a rassemblé des experts régionaux ainsi que des représentants du CARICOM et de l'Organisation des États des Caraïbes orientales. Une table ronde ministérielle a fourni l'opportunité de proposer des pistes de réflexion pour une utilisation des données et des analyses sociales plus efficace pour la prise de décisions politiques aux niveaux national, régional et international.

Diffusion d'une éthique de l'environnement

En janvier 2013 à Cuba, le Projet *José Martí de Solidarité mondiale* de l'UNESCO en a appelé à une « culture de la nature », lors d'un symposium organisé par le projet au cours d'une conférence internationale intitulée *Pour un équilibre dans le monde*. Des spécialistes des sciences sociales parlant les diverses langues des Caraïbes ont profité de cette opportunité pour ébaucher une série de recommandations visant à apporter des réponses fondées sur des valeurs éthiques aux défis environnementaux auxquels sont confrontées les Caraïbes. La même année, le Centro de Estudios Martianos de Cuba a développé un outil disponible sur internet compilant des pensées critiques de José Martí au sujet de l'éthique environnementale.

Créer des réseaux de chercheurs à travers le Pacifique

L'UNESCO a parrainé la création du Réseau de recherche des Universités des îles du Pacifique (PIURN). Ce réseau est le fruit d'une réunion organisée à Fidji en novembre 2012, qui a rassemblé plus de 30 chercheurs de haut niveau et représentants d'agences techniques intergouvernementales. Dans le cadre de cette démarche, les partenaires de l'UNESCO sont le Centre technique de coopération agricole et rurale des groupements d'États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique/Union européenne, l'Université du Pacifique sud, l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique et l'Université nationale australienne.

Cette réunion a par ailleurs permis d'identifier les lacunes dans les politiques scientifiques, technologiques et d'innovation, liées aux cadres et aux plans de développement nationaux et régionaux. Une des recommandations a appelé à une plus grande reconnaissance des relations entre les sciences et les systèmes de savoirs locaux et autochtones.

Reconstruction des écoles à la suite du séisme de 2010 (Haïti)



© UNESCO/E. Abramson

Huit mois plus tard, en Janvier 2013, l'accord formel de ce réseau PIURN a été signé par 11 universités du Pacifique à Suva, à Fidji, en Juillet 2013, impliquant l'Université du Pacifique Sud, l'Université nationale de Fidji, l'Université nationale du Samoa, l'Université adventiste du Pacifique, l'Université des Ressources naturelles et de l'Environnement de Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Université de Technologie de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Université de la Polynésie française, l'Université de Goroka, l'Université de Nouvelle-Calédonie et l'Université de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Ces dernières années, l'UNESCO a aussi mené des campagnes de sensibilisation dans les îles Cook, les Kiribati, les Samoa, les Tokelau et ailleurs, afin d'encourager les populations à documenter leurs savoirs locaux et traditionnels pour appuyer la conception des politiques scientifiques.



Promouvoir la science, la technologie et l'innovation dans les PEID des Caraïbes

L'UNESCO contribue à la mise en place de politiques relatives à la science, la technologie et l'innovation (STI) fondées sur des faits scientifiques solides. Lors d'un atelier sous-régional dans les Caraïbes, les pays participants ont présenté leurs priorités pour les politiques régionales, en mettant l'accent sur des domaines tels que la nécessité d'établir un espace STI virtuel unique pour les Caraïbes, de promouvoir l'éducation des STI, d'encourager la collaboration régionale en matière de recherche, la vulgarisation de la science et l'enseignement supérieur. Le besoin de renforcement des capacités pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de STI a également été souligné, avec pour objectif le développement d'une « approche politique des STI propre aux Caraïbes ». L'UNESCO s'est engagée à soutenir ces processus, en partenariat avec des organisations régionales telles que la Fondation scientifique des Caraïbes, l'Académie des sciences des Caraïbes, le Conseil des Caraïbes pour la science et la technologie, et CARISCIENCE, entre autres.

Dans le cadre de son *Programme International sur les Sciences Fondamentales*, l'UNESCO a mis en œuvre le *Projet mondial sur les expériences scientifiques en micro-science*. Près d'une décennie après le lancement de ce programme par l'UNESCO et l'Union Internationale de Chimie Pure et Appliquée (IUPAC) en 1996, l'approche micro-science a été introduite dans plus de 80 pays.

Cette initiative, axée sur des activités scientifiques pratiques, offre aux élèves des écoles primaires et secondaires, ainsi qu'aux étudiants universitaires, la possibilité de mener des expérimentations pratiques en physique, chimie et biologie, grâce à des kits accompagnés de livrets décrivant des expériences scientifiques possibles. Ces micro-kits sont de véritables mini-laboratoires. Ils sont rentables et sûrs, dans la mesure où quelques gouttes de produits chimiques suffisent à l'expérimentation. Le matériel pédagogique de micro-science est disponible dans de nombreuses langues.

Grâce à ce projet de micro-science dans les Caraïbes, l'UNESCO a continué à encourager l'enseignement des sciences et son rôle dans le développement. Elle a ainsi accru l'intérêt du public pour la science et a joué un rôle-clé dans la construction des capacités scientifiques et la promotion du développement scientifique dans le monde en développement. L'accent est mis sur la formation des enseignants de sciences à travers le e-learning et la mise à jour de programmes scolaires relatifs à l'enseignement des sciences, en coopération avec des partenaires bien établis dans l'apprentissage libre d'accès et à distance. A travers ce programme, l'UNESCO vise également à faciliter la

coopération internationale et les partenariats mondiaux pour le développement et le renforcement des capacités nationales et régionales en matière de sciences de base en physique et mathématiques.

En 2010, l'Institut de statistique de l'UNESCO a publié *Mesure de la Recherche-Développement : les défis des pays en développement*. En février 2011, l'UNESCO a ensuite organisé un atelier régional dédié aux indicateurs de STI à St George (Grenade), en collaboration avec la Commission nationale pour l'UNESCO. Cet atelier a montré aux participants les méthodes d'utilisation des normes internationales et a permis d'identifier les problèmes rencontrés par certains pays des Caraïbes en matière d'enquêtes statistiques, afin d'adapter le renforcement des capacités aux priorités nationales.

Favoriser une meilleure inclusion sociale dans les Caraïbes

La *Déclaration de Port-d'Espagne* a été adoptée à Trinité-et-Tobago en mai 2012 par le deuxième Forum des ministres du Développement social et durable dans les Caraïbes, dans le cadre du Programme pour la Gestion des transformations sociales (MOST). Sous le thème *Promouvoir l'équité et l'inclusion sociale*, ce forum a souligné les défis posés aux jeunes handicapés au cours d'échanges entre représentants de la société civile et des autorités publiques.

En 2012–2013, l'UNESCO a suivi les recommandations du forum par le biais de quatre activités distinctes. Un rapport publié en juin 2013 a comparé les politiques publiques en matière d'inclusion sociale des jeunes dans différents pays du CARICOM. Cette étude a été menée en Jamaïque, sur le Campus Mona de l'Université des Indes occidentales, par le Centre national pour le développement de la jeunesse du ministère jamaïcain de la Jeunesse et de la Culture, en collaboration avec Youth Crime Watch. Le rapport final a été coordonné par la Commission nationale jamaïcaine pour l'UNESCO.

La deuxième activité a consisté à développer un programme d'études consacré aux politiques publiques pour l'inclusion sociale pour le Campus Roi Henri Christophe de l'Université d'État d'Haïti. Ce programme a été réalisé par des universitaires haïtiens, en partenariat avec l'Institut des Amériques. L'édification du nouveau Campus Roi Henri Christophe a été menée au cours de la reconstruction post-catastrophe, après le séisme de 2010.

La troisième activité a consisté à mener des recherches visant à aider le ministère haïtien de la Condition féminine et des Droits des femmes à concevoir et à mettre en œuvre des politiques favorisant l'inclusion sociale des femmes. Cette étude a été réalisée par des universitaires haïtiens, en partenariat avec l'Institut des Amériques.

Pour finir, l'Institut Interuniversitaire pour les relations entre l'Union européenne, l'Amérique latine et les Caraïbes (IRELAC) a conduit une étude comparative du caractère inclusif des instruments politiques pour le développement de la jeunesse, dans le contexte de la coopération internationale avec Haïti.



Développer les politiques nationales en faveur de la jeunesse dans le Pacifique

Dans le Pacifique, l'investissement dans la jeunesse passe principalement par des systèmes éducatifs dont l'accessibilité et la qualité peinent à être améliorées. L'UNESCO a travaillé avec de nombreux pays du Pacifique dans le but de

développer des politiques nationales en faveur de la jeunesse en établissant des objectifs réalistes afin de répondre à des problématiques prioritaires. Des politiques révisées ont été adoptées à Nauru et dans les îles Marshall, en partenariat avec le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, à Tuvalu avec le Programme du Commonwealth pour la jeunesse, ainsi qu'aux Tokelau. L'usage innovant du Programme de participation a aidé d'autres pays du Pacifique à développer leurs Politiques nationales pour la jeunesse, comme dans les îles Cook.

Donner la parole aux jeunes

Représentants des jeunes aux Seychelles en juillet 2013, lors d'une réunion régionale préparatoire à la Conférence internationale sur les PEID de 2014



© UNESCO/T. Mousbe

La *Vision des jeunes sur la vie dans les îles* offre aux jeunes l'opportunité de concevoir et de mettre en œuvre des projets mettant en lumière leurs préoccupations et brisant leur isolement. Il peut s'agir de la production d'un long-métrage ou de l'organisation de forums de discussion publique ou de compétitions à l'échelle de leur île. Entre 2005 et 2013, quelque 40 jeunes de Dominique, de Grenade, de Guinée-Bissau, d'Haïti, de Jamaïque, de Maurice, de Niue, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Samoa, des Seychelles et de Tanzanie (Zanzibar) ont développé et géré leurs propres projets. Parmi les thèmes abordés, citons le VIH/SIDA, l'aquaculture, la documentation sur les changements climatiques et des documentaires sur la vie des jeunes femmes dans le Pacifique.

Impliquer les jeunes dans la conception de l'agenda pour le développement de l'après-2015

En 2013, l'UNESCO, l'UNICEF et le FNUAP ont invité les jeunes à faire entendre leur voix sur les priorités à définir pour leur région dans la décennie à venir. La campagne *Mon monde, mon PEID* a attiré plus de 200 candidatures. Parmi celles-ci, 70 jeunes de 12 à 30 ans ont été sélectionnés pour représenter les océans Atlantique, Caraïbe, Indien et Pacifique, et présenter leur point de vue au cours des réunions préparatoires (trois régionales et une inter-régionale) à la Conférence internationale sur les PEID de 2014. Ces jeunes ambassadeurs, réunis à Fidji, en Jamaïque et aux Seychelles sont tombés d'accord sur des priorités pour leurs îles natales : améliorer l'accessibilité et la qualité de l'éducation, prendre des mesures à l'égard des changements climatiques et faire des jeunes des partenaires à part entière dans le cadre du développement durable. Activement organisés en réseaux à l'échelle régionale et mondiale, leurs voix ont déjà été entendues grâce à leurs contributions concrètes à l'agenda pour le développement de l'après-2015 et l'examen de l'état d'avancement 2014 du Programme d'Action des PEID.

Apprentissage de l'utilisation de MovieMaker à la Barbade



© Cha Boyce

Former la jeunesse caribéenne dans les domaines du tourisme et du cinéma

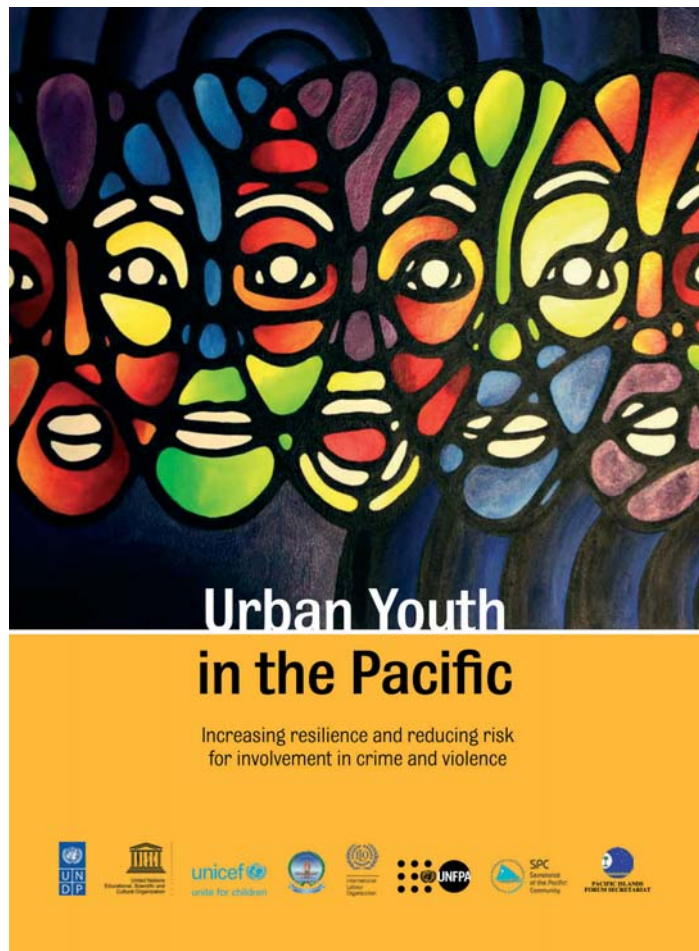
En 2012, les communautés de Jamaïque, de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent-et-les-Grenadines et de Trinité-et-Tobago ont participé au Programme de l'UNESCO pour la *réduction de la pauvreté chez les jeunes grâce au tourisme et au patrimoine (Youth PATH)*. En Jamaïque, des jeunes de la zone montagneuse de Sligoville Great House ont été formés au métier de guide touristique, en collaboration avec le Fonds de développement culturel de Jamaïque. Afin d'aider les jeunes malvoyants à participer aux activités de l'UNESCO, des passages du document *Clubs pour l'UNESCO : guide pratique* ont été traduits et imprimés en Braille.

Dans le cadre d'un autre projet intitulé *My Town, My Country, My World*, les élèves de diverses écoles secondaires et d'autres institutions de Trinité-et-Tobago ont été formés dans les domaines de la réalisation cinématographique, du jeu d'acteur, de l'écriture de scripts, de l'éclairage, des effets audio, du graphisme et de la préparation de brochures. Ce projet a été mis en œuvre par la fondation Save Our Society, en coordination avec la Commission nationale de Trinité-et-Tobago pour l'UNESCO. Les stagiaires ont appris comment monter une société et ont été initiés à la planification financière. Ils ont par ailleurs produit un film intitulé *My Town, My Country, My World, Island Lights* dont le lancement a été couvert par les médias nationaux.

L'entrepreneuriat était aussi le thème du projet *Youth PATH* mis en œuvre à Marriauqua (Saint-Vincent-et-les-Grenadines), connue pour ses sources d'eau minérale. Les stagiaires ont étudié le potentiel de la région pour le développement de spas. Le projet a été mis en œuvre par le Highlanders Community Group, en partenariat avec l'Association des hôteliers des Grenadines et le Ministère du Tourisme, entre autres. À Sainte-Lucie, des stagiaires venant d'Anse-La-Raye et des Canaries ont bénéficié d'un large éventail de cours : accueil touristique, production et commercialisation d'artisanat local, entrepreneuriat, gestion des petites entreprises et production théâtrale et chorégraphique.

Attaquer les racines de la délinquance juvénile et de la violence dans le Pacifique

Les violences et les crimes commis par des jeunes constituent un problème grandissant dans le Pacifique, notamment en Papouasie-Nouvelle Guinée. Les violences inter-écoles ont atteint un tel degré qu'il en résulte de graves blessures et d'importants dégâts matériels. Ce phénomène est lié au manque de perspectives professionnelles. Mais là où manquent les emplois, les activités sociales et culturelles peuvent développer des compétences et redonner aux jeunes un sens de la communauté. Ce sont là quelques-unes des conclusions établies par l'étude inter-agences *Urban Youth in the Pacific: Increasing Resilience and Reducing Risk of Involvement in Crime and Violence*⁴, publiée conjointement en 2011 par l'UNESCO, le PNUD, le Pacific Centre, le le Secrétariat du Forum des Îles du Pacifique, l'UNICEF, l'Organisation internationale du Travail (OIT), le FNUAP, le Conseil de la jeunesse du Pacifique et la CPS, avec le soutien financier d'AusAID.



⁴ www.undppc.org.fj/_resources/article/files/UrbanYouth_in_the_Pacific.pdf

Un retour forcé au paradis

Lorsque l'UNESCO a commencé à consulter les diverses parties prenantes à propos d'une révision de la Politique nationale pour la jeunesse des Tonga, des préoccupations furent exprimées au sujet du nombre croissant de jeunes gens renvoyés dans leur pays natal contre leur volonté. Beaucoup d'entre eux ont perdu tout droit de séjour dans leur pays d'adoption à cause des crimes qu'ils y ont commis.

Ce problème, commun à beaucoup de pays du Pacifique, touche en particulier les pays qui ont un niveau de migration élevé vers les États-Unis. Un grand nombre de jeunes renvoyés dans le Pacifique n'ont plus de famille ni de liens sociaux ou culturels avec leur pays natal et s'y retrouvent isolés et aliénés.

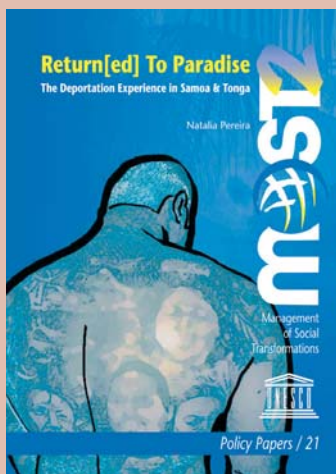
En 2011, l'UNESCO a publié sur ce sujet l'étude *Return[ed] to Paradise: the Deportation Experience in Samoa and Tonga*⁵, qui fournit des données sur la durée moyenne d'incarcération, les types de délits, le transport

et le traitement à la frontière, la réintégration et les problématiques de la marginalisation et de la discrimination. En partenariat avec le PNUE et le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique, des entretiens ont été menés dans les Samoa et les Tonga avec des personnes renvoyées dans

leur pays. Trois domaines ont été identifiés, dans lesquels il est urgent de mettre en œuvre des programmes d'aide aux jeunes : l'emploi, la formation professionnelle et l'enseignement, et le soutien psychologique ou la thérapie.

Cette étude a apporté son éclairage à l'*Atelier national sur les expulsés vers Samoa* organisé par l'UNESCO en 2010, qui a débouché sur le développement d'un Programme gouvernemental complet de réintégration des rapatriés, sous les auspices du Samoan Charitable Trust for Returnees.

En 2012, le PNUE s'est servi de cette expérience pour publier une série de lignes directrices sous le titre *Working with Deported Individuals in the Pacific: Legal and Ethical Issues*⁶.



⁵ <http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001928/192858e.pdf>

⁶ www.undppc.org/fj/_resources/article/files/Working_with_Deported_Individuals_in_the_Pacific-web.pdf

Habitants de Tebikenikora, un village des Kiribati. Les Kiribati sont une nation insulaire du Pacifique touchée par le changement climatique



© UN Photo/Eskinder Debebe

Développer les industries créatives pour les jeunes aux Kiribati

En 2009, l'UNESCO a mené une étude sur les possibilités de développement des industries créatives aux Kiribati, dans le but de créer des emplois et de

développer les compétences sociales. Cette étude traite des industries créatives au sens le plus large du terme, de l'artisanat traditionnel aux formes d'expression artistiques modernes telles que la conception graphique. Le résultat livré par cette étude est que les opportunités existent, mais que les jeunes n'ont ni les compétences artistiques techniques, ni les connaissances économiques nécessaires à la création et à la gestion de telles entreprises.

Cette étude recommandait une révision des programmes scolaires permettant de garantir que les élèves quittent le système éducatif avec un bagage à la fois artistique et économique. L'UNESCO a établi un partenariat avec l'Organisation Internationale du Travail visant à adapter aux écoles des Kiribati un outil d'éducation économique existant nommé *Know About Business*. Ce support est dorénavant disponible en gilbertin ; il suit le processus d'examen des programmes scolaires nationaux et va être intégré aux programmes scolaires du primaire et du secondaire.

Gérer les ressources naturelles pour un avenir durable

Les nations insulaires ont beaucoup en commun. Elles sont à la fois dotées de ressources terrestres et océaniques et, du fait de leur isolation, abritent une biodiversité souvent endémique et unique, même si on peut observer dans certains océans un phénomène de migration des espèces. Elles doivent toutes faire face à des défis environnementaux. Les atolls de faible altitude du Pacifique sont par exemple particulièrement vulnérables à l'élévation du niveau de la mer et les îles des Caraïbes subissent pour leur part des passages d'ouragans plus fréquents. On observe dans la plupart des nations insulaires une variabilité accrue des précipitations. Et dans le même temps, ces populations sont en croissance démographique.

Comment les nations insulaires peuvent-elles gérer au mieux leurs ressources naturelles pour entretenir la vie et les moyens de subsistance ? Les bonnes décisions nécessitent une bonne gouvernance. Et une bonne gouvernance implique l'application de pratiques de gestion rationnelles, qui ne peuvent découler que d'une connaissance approfondie de l'état des ressources naturelles et de la capacité à en prédire les tendances futures. L'UNESCO aide les PEID à évaluer leurs ressources naturelles, à les gérer de manière durable et à mettre en place des pratiques de bonne gouvernance. En outre, l'Organisation encourage les PEID à coopérer entre eux. Souvent confrontés aux mêmes défis environnementaux, il est logique qu'ils partagent les réponses qu'ils y apportent.

Atoll de Baa, Maldives



Gérer les ressources naturelles par le biais des réserves de biosphère

L'accomplissement phare du Programme L'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO au cours des quatre dernières décennies est la constitution d'un vaste réseau de 621 réserves de biosphère, réparties sur 117 pays. 15 d'entre elles sont situées dans 9 PEID des océans Atlantique, Caraïben, Indien et Pacifique.

Chaque réserve de biosphère abrite des zones centrales dédiées à la conservation, entourées de vastes zones tampon et régions de transition, au sein desquelles les habitants sont encouragés à tester diverses approches du développement durable, telles que l'écotourisme, l'agriculture et l'aquaculture durables ou les énergies renouvelables. Outre le fait d'encourager la conservation et le développement, chaque réserve de biosphère offre un soutien logistique aux populations locales, par le biais de formations, d'enseignement et de recherche scientifique.

Quatre réserves de biosphère ont récemment été établies dans des PEID. En Afrique, l'île de Principe est devenue en 2011 la toute première réserve de biosphère de Sao Tomé-et-Principe. La même année, l'atoll de Baa situé dans l'océan Indien est devenu la première réserve de biosphère des Maldives, à la suite de quoi le pays a entamé la mise en œuvre du projet de conservation de la biodiversité *Conservation écosystémique d'une diversité d'importance mondiale dans l'atoll de Baa*.



© Atoll Ecosystem Project/Ministry of Housing & Environment

Deux pays des Caraïbes ont récemment rejoint le Réseau mondial des réserves de biosphère : Saint-Kitts-et-Nevis en 2011, avec la désignation de la réserve de biosphère de Sainte-Marie, et Haïti en 2012, avec la désignation de la réserve de biosphère de La Selle (voir tableau p.44).

Étendre le réseau

L'UNESCO assiste actuellement le Timor oriental dans l'adoption du concept des réserves de biosphère. La Commission nationale du Timor oriental pour l'UNESCO travaille avec le Département des sciences environnementales et le Département des forêts à une amélioration de la gestion de la seule réserve naturelle du Timor oriental, le Parc national de Nino Konis Santana. Ce projet est soutenu par les gouvernements d'Espagne et du Japon.

En novembre 2012, l'UNESCO a organisé un atelier à Curaçao destiné à examiner de nouveaux sites potentiels pour les Réserves de biosphère côtières et marines dans les Caraïbes. Cet atelier a été suivi en mars 2013 par une conférence interministérielle et d'experts sur le même thème, organisée à Saint-Kitts-et-Nevis. Un inventaire préliminaire de la biodiversité marine dans les Caraïbes a été présenté au cours de ces deux réunions. Cet inventaire fut le premier de la région à combiner des informations et des données concernant la biodiversité avec des informations concernant l'impact des activités humaines. Ces réunions ont débouché sur l'adoption par les pays bénéficiaires d'une déclaration et d'un plan d'action : *Les réserves de biosphère en tant qu'outil de développement socioéconomique dans les petits États insulaires des Caraïbes*. Les pays concernés incluent Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, Curaçao, la Dominique, la Grenade, la Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Martin, Saint-Vincent-et-les-Grenadines et Trinité-et-Tobago.

L'UNESCO se lance dans une nouvelle initiative visant à revitaliser le Réseau de réserves de biosphère du Pacifique (PacMAB). Dans ce cadre, une réunion a eu lieu à Nadi, à Fidji, en Avril 2014, au cours de laquelle les participants ont reconnu l'importance de mettre en place des réserves de biosphère en tant qu'outil pour intégrer la gestion de la conservation de la biodiversité et le développement durable dans le Pacifique. Les réserves de biosphère sont des lieux idéaux pour concilier développement économique, développement social et protection de l'environnement, grâce à des partenariats entre les personnes et leur environnement dans la région du Pacifique. C'était l'occasion de réaffirmer la particularité des caractéristiques culturelles, sociales et environnementales des îles du Pacifique, ainsi que la nécessité de protéger mais aussi de développer ces qualités importantes. Cette initiative contribuera à la fois à renforcer le réseau de PacMAB ; augmenter les nominations de nouvelles réserves de biosphère ; promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles et le développement durable dans les PEID du Pacifique ; et renforcer la surveillance environnementale, la recherche, la formation et le renforcement des capacités.

Réserves de biosphère dans les PEID

Pays	Réserve de biosphère	Année de désignation
Cuba	Ciénaga de Zapata	2000
	Buenavista	2000
	Péninsule de Guanahabibes	1987
	Cuchillas del Toa	1987
	Baconao	1987
	Sierra del Rosario	1984
République Dominicaine	Jaragua-Bahoruco-Enriquillo	2002
Haïti	La Selle	2012
Maldives	Atoll de Baa	2011
Maurice	Macchabee/Bel Ombre	1977
Micronésie (Les Etats fédérés de)	Atoll d'And	2007
	Utwe	2005
Palaos	Ngaremeduu	2005
Sao Tomé & Príncipe	Île de Príncipe	2011
Saint-Kitts-et-Nevis	Sainte-Marie	2011

Surveiller l'environnement grâce à la télédétection

Du 3 au 5 décembre 2013, l'UNESCO et l'Université de Ghent (Belgique) ont organisé à Kingston un atelier dédié à la télédétection, à l'attention de représentants gouvernementaux et universitaires de la Barbade, d'Haïti, de Jamaïque, de République Dominicaine et de Trinité-et-Tobago. Il s'agissait de la première phase d'un nouveau projet visant à établir des collaborations entre les gouvernements et universités des Caraïbes et les agences spatiales, afin de promouvoir la télédétection appliquée à la gestion environnementale.

L'Agence Spatiale Européenne (ESA) et l'Agence française de l'espace (CNES) ont fourni des images haute résolution à l'attention des participants. L'Université de Ghent s'est occupée du traitement de ces images, pour illustrer les ravages des changements climatiques sur les nations insulaires : montée du niveau des eaux, blanchiment corallien, développements urbains et touristiques incontrôlés, importantes déforestations, ainsi qu'une sélection de catastrophes naturelles telles que séismes, ouragans, inondations et glissements de terrain. Les études de cas exposés lors des ateliers sont présentés dans une publication intitulée *Changing Small Island Developing States: a space perspective on environmental change – Caribbean*, publiée en 2014.

Le projet inclut une base de données en ligne permettant le partage des images et de leurs analyses avec les partenaires. De plus, l'Université de Ghent développe des outils pédagogiques basés sur ces images et études de cas. Les résultats du projet seront communiqués aux décideurs politiques de chaque petit État insulaire. Par ailleurs, ce projet fournira aux membres actifs du projet Sandwatch des images satellitaires historiques des plages, qui permettront de compléter la base de données internationale Sandwatch (voir p.7).

Expériences autour du développement durable à Cuba

À Cuba, un projet de cinq ans lancé en mai 2013 vise à relancer des méthodes agricoles traditionnelles compatibles avec la conservation de la biodiversité. Le but est d'encourager une utilisation durable de la biodiversité agricole, tout en améliorant les moyens de subsistance des communautés. Ce projet est actuellement en cours dans les réserves de biosphère de Cuchillas del Toa et de Sierra del Rosario, et sera ultérieurement étendu aux six réserves de biosphère de Cuba. Cette expérimentation résulte d'une collaboration entre Biodiversity International, l'UNESCO, l'Institut cubain de recherche fondamentale en agriculture tropicale (INIFAT), le Système national cubain des aires protégées (CNP) et le PNUE.

Les Caraïbes essuient de plus en plus d'ouragans et de tempêtes tropicales : aussi l'UNESCO encourage la coopération active entre les réserves de biosphère cubaines et les sites du patrimoine mondial, avec l'objectif de développer une stratégie de protection de ces sites et d'aider les communautés locales à s'adapter aux changements climatiques. Les études de cas ciblent des sites qui ont, depuis 2008, été touchés par des ouragans : les réserves de biosphère de Baconao, Cuchillas del Toa et Sierra del Rosario et les sites du patrimoine mondial de Humboldt Park et Valle de Viñales.

Ce projet bénéficie du soutien du Bureau de la Politique scientifique fédérale belge et est mis en œuvre en partenariat avec la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection.

Vers l'indépendance énergétique aux Tokelau

En 2012, les Tokelau sont passées d'un statut de totale dépendance à l'importation de gasoil pour leur approvisionnement électrique à une consommation d'énergie 100 % renouvelable. Aujourd'hui, les trois atolls disposent d'un des plus grands systèmes photovoltaïques indépendants du monde.

Cet accomplissement est le résultat d'un processus engagé en 2001, avec le lancement par l'UNESCO d'un projet pilote d'installation photovoltaïque dans l'atoll de Fakaofu, grâce au financement du PNUD. Les étapes de ce processus ont inclus d'abord une étude de faisabilité sur les systèmes d'énergie photovoltaïque raccordés au réseau, puis la conception du système, et enfin une évaluation de l'impact environnemental et la gestion de l'appel d'offres. Parallèlement à cela, les Tokelau ont préparé et adopté en 2004 leur première Politique nationale et Plan d'action stratégique en matière d'énergie.

Transmettre les savoirs écologiques insulaires

En février 2013, un réseau sous-régional de praticiens de la médecine traditionnelle a été constitué aux Seychelles, lors d'une réunion organisée par l'UNESCO à laquelle ont participé des praticiens, des ONG et des chercheurs de la région de l'océan Indien. Par conséquent, ces praticiens venant des Comores, de La Réunion (France), de Madagascar, des Maldives, de Maurice et des Seychelles, en dialogue avec les décideurs et les scientifiques, développent actuellement un code de l'éthique et s'échangent leurs bonnes pratiques concernant l'utilisation durable des plantes médicinales. Par ailleurs, ils prévoient de développer des programmes éducatifs communautaires appropriés. Un accent particulier sera mis sur le savoir traditionnel des femmes.

En 2011, près de 115 habitants du Timor oriental ont bénéficié d'une formation en éducation environnementale fondée sur les savoirs locaux et autochtones liés aux plantes. Cette formation était organisée par l'UNESCO, en proche collaboration avec la Commission nationale du Timor oriental pour l'UNESCO et les ONG locales.

Dans les îles Salomon, l'UNESCO a travaillé avec les enseignants et les communautés locales du lagon de Marovo, ainsi qu'avec le Ministère de l'Éducation norvégien et l'Université de Bergen (Norvège), afin de développer une ressource pédagogique localement accessible, basée sur un wiki, et qui permet l'utilisation dans les écoles de l'encyclopédie de l'UNESCO, *Reef and Rainforest*, relative au savoir autochtone Marovo (2005). À l'aide du Wiki

Marovo et de plans de cours adaptés, les enseignants et leurs élèves ont travaillé, dans leur propre langue, à modérer, améliorer et élargir ce contenu éducatif lié à la connaissance locale des environnements locaux. Il en résulte une série de plans de cours en langue Marovo, disponible depuis 2012, qui soutient la promotion de la langue et des savoirs autochtones dans les écoles.

Améliorer la gouvernance des eaux souterraines

L'UNESCO agit en amont pour améliorer la gouvernance des eaux souterraines à travers le monde, par le développement d'un Cadre d'action mondial prenant en compte les spécificités des PEID. Financé par le Fonds pour l'environnement mondial (GEF), le Projet de gouvernance des eaux souterraines a été lancé en septembre 2011 par l'Organisation des NU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'UNESCO, la Banque mondiale et l'Association internationale des hydrogéologues. Cinq diagnostics régionaux ont été préparés après une série de consultations. Ils serviront de base au Cadre d'action mondial en cours d'élaboration en 2014.

Évaluer la qualité et la quantité des eaux souterraines

Dans de nombreux PEID, la qualité et la quantité des eaux souterraines sont aujourd'hui menacées par la croissance démographique, l'urbanisation et les changements climatiques. Les eaux souterraines subissent d'ores et déjà des infiltrations d'eau salée causées par la montée du niveau des mers. En outre, les précipitations deviennent de plus en plus variables, et font planer sur ces pays le spectre de sécheresses récurrentes.

Pour les nations du Pacifique constituées d'atolls de faible altitude, la sécurisation d'eau douce de qualité en quantités suffisantes constitue un défi constant. L'irrégularité des précipitations, ainsi que l'absence de lacs et de rivières impliquent qu'un grand nombre de communautés vivant sur des atolls dépendent exclusivement des eaux souterraines. Pour surmonter ces problèmes, certains gouvernements envisagent des alternatives onéreuses, telles que les technologies de désalinisation. Il existe cependant d'autres solutions.

Le Programme Hydrologique International (PHI) de l'UNESCO a entamé en 2013 la compilation de données provenant des aquifères de 43 PEID. Les informations et données sont recueillies pour un large éventail d'indicateurs hydrogéologiques et socio-économiques, au moyen de questionnaires remis aux experts et aux gouvernements dans chacun des PEID participants. Les données seront ensuite synthétisées sous forme d'indices facilitant la priorisation dans les stratégies de gestion de l'eau. Pour être éligible à ce projet, un pays doit avoir une superficie inférieure à 50 000 km² et une population n'excédant pas les 5 millions d'habitants.

Ce projet a pour but de fournir une projection des changements en quantité et qualité que l'eau de ces systèmes souterrains risque de subir au cours des 15–20 années à venir. Un objectif parallèle du projet consiste à mettre en lumière l'état préoccupant de certains aquifères spécifiques, afin de catalyser le soutien international en faveur des mesures à prendre. L'UNESCO met en œuvre ce projet de deux ans dans le cadre plus large du Programme d'évaluation des eaux transfrontalières financé par le Fonds pour l'environnement mondial (GEF), qui inclut un volet sur les aquifères des PEID.



© UNESCO/Gregory Stone

Cataloguer et comparer les bassins hydrographiques dans le Pacifique

En 2012, le Bureau d'Apia de l'UNESCO a publié, en anglais, le premier *Catalogue des rivières dans les îles du Pacifique*. Ce livre décrit les principales caractéristiques des plus grandes rivières de huit pays insulaires du Pacifique. Il n'y a pas de rivières dans tous les pays du Pacifique ; celles-ci sont généralement l'apanage d'îles plus grandes et plus élevées. Les îles privilégiées qui possèdent des rivières permanentes dépendent beaucoup de ces dernières : pour l'approvisionnement en eau, l'agriculture et la pêche, le transport et la production d'électricité, ainsi que pour les loisirs.

Le catalogue dresse une liste des données disponibles, compilées dans un style et un format cohérents. Les jeux de données actuels sont souvent lacunaires, ce qui souligne les difficultés rencontrées par les pays pour tenir à jour des séries de données cohérentes sur le long terme. Ce catalogue a été produit avec le soutien de l'UNESCO-PHI, de l'Union européenne et de la Division Géosciences et technologies appliquées du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (SOPAC).

Le projet sur les Régimes d'écoulement déterminés à partir de séries de données internationales expérimentales et de réseaux (FRIEND) est un programme de recherche international mené par l'UNESCO-PHI qui aide à la mise en place de réseaux régionaux d'analyse des données hydrologiques d'écoulement des rivières. Le réseau FRIEND pour l'Asie-Pacifique est coordonné par le Bureau de l'UNESCO à Jakarta. En 2011, ce Bureau a publié *Flood Design Hydrograph information supplied for the Asia Pacific Region*, contenant une étude de cas provenant de Papouasie-Nouvelle-Guinée. FRIEND est associé au projet d'Évaluation du Système de prévision et d'alerte des inondations, qui mène des études similaires dans la région Asie-Pacifique.

Un lagon des Kiribati



Le Programme de participation de l'UNESCO en faveur des PEID

En sus de son programme régulier, l'UNESCO soutient par le biais du Programme de Participation les initiatives entreprises par ses États membres dans les domaines de compétence de l'Organisation. Le PP donne la priorité aux pays les moins développés, aux pays en développement, aux pays en situation de post-conflit et de post-catastrophe, aux pays en transition et aux Petits États Insulaires en Développement (PEID). Les PEID ont activement participé au Programme de Participation, mettant en place des projets qui regroupent la totalité des domaines couverts par les programmes de l'UNESCO. Entre 2004 et 2013, l'UNESCO a réparti plus de 16,4 millions de dollars des États-Unis entre 39 États membres des PEID et 7 Membres associés, pour la mise en œuvre de 845 projets nationaux et régionaux.

Le financement du Programme de participation a permis aux PEID d'étendre et de renforcer le travail effectué à travers la mise en œuvre régulière de programmes de financements. Ceci a donné naissance à de nombreux projets innovants, comme le dictionnaire officiel anglais-niuéen ; les programmes de radio communautaires de jeunes à Tokelau ; l'amélioration de la production de l'huile de coco à Saint-Vincent-et-les-Grenadines ; l'Olympiade de Mathématiques à Cabo Verde, parmi d'autres.

Ce soutien reflète les solides synergies entre les priorités de l'UNESCO et celles des PEID.

Exercice biennal	2004-2005	2006-2007	2008-2009	2010-2011	2012-2013
Assistance aux PEID en \$ US	4.3 millions	2.9 millions	3.8 millions	3.3 millions	2.1 millions
Nombre de PEID bénéficiaires	37	33	34	28	26
Nombre de projets soutenus dans les PEID	240	165	183	149	108

Groupe de travail intersectoriel de l'UNESCO sur les petits États insulaires en développement (PEID)

Programmes de l'UNESCO impliqués

Éducation, Sciences naturelles, Sciences sociales et humaines, Culture, Communication et Information

Cette brochure est le résultat d'un travail collectif des cinq secteurs du programme de l'UNESCO au siège et dans les bureaux hors siège (Apia, Bangkok, Dakar, Dar-es-Salaam, Doha, La Havane, Djakarta, Kingston, Yaoundé, Nairobi, New Delhi et Port-au-Prince). Nos remerciements vont à l'Institut de statistique de l'UNESCO, qui a fourni données et graphiques concernant l'éducation, ainsi qu'aux collègues, institutions partenaires et organisations qui ont fourni informations, idées, textes et graphiques. Que soient aussi remerciées I. Brugnon, E. Kiget, L. M'Boueri, T. Oliveira et A. Uwamaliya, pour leur aide précieuse au cours de la phase de compilation et de corrections d'épreuves de cette nouvelle édition.

Compilé et coordonné par K. Ikhlef

Traduit de l'anglais par Nicolas Durand, K. Ikhlef et T. Oliveira

Conception et maquette par J. Cheftel

Publié en août 2014 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Paris, France

© UNESCO 2014

Photographie de couverture : par M. Easterbrook © ministère de l'Éducation des Îles Cook

Photographie de 4ème de couverture : Ailuk atoll, Îles Marshall © Andre Seale/Marine Photobank

Référence suggérée

UNESCO 2014. *Les îles de demain – Renforcer la résilience dans un monde en mutation*. UNESCO, Paris. 48pp.

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Contact

Douglas Nakashima

Point focal pour les PEID

Section des petites îles et des savoirs autochtones

Division des politiques scientifiques et du renforcement des capacités

UNESCO

1 rue Miollis, 75732 Paris cedex 15, France

Fax : +33 1 45 68 58 08

Email : sids@unesco.org

www.unesco.org/fr/sids



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture